

VOTEZ !

LE POINT

**Élections
INAMI**



Journal officiel de la Société de Médecine Dentaire asbl
Association Dentaire Belge Francophone

Éditeur responsable : Bruno GONTHIER - Maison des Dentistes
Avenue des Courses, 20 - 1050 Bruxelles - www.dentiste.be
Bureau de dépôt 3000 Leuven Masspost - P109050

Trois excellents produits pour pratiquement toutes les restaurations.

Il est temps de se débarrasser de toute complexité : Économisez de l'espace et du temps en stockant jusqu'à trois excellents produits avec la **série 3M Universal**.



3M™ Filtek™ Universal Restorative Composite

3M™ Scotchbond™ Universal Plus Adhésif

3M™ RelyX™ Universal Ciment-composite de collage

Notre adhésif universel « tout-en-un » :

- ▶ Adhère sur pratiquement n'importe quel substrat, quelle que soit la technique de mordantage
- ▶ Adapté à toutes les indications de collage directes et indirectes
- ▶ Radio-opacité supplémentaire réduisant le risque d'erreur de diagnostic radiologique
- ▶ Scelle et adhère à la dentine affectée par les caries
- ▶ Aucun primer séparé, silane ou activateur à prise duale nécessaire



Focus sur le produit :

3M™ Scotchbond™ Universal Plus Adhésif

* 3M Science. Au service de la Vie.



Le moment de vous mobiliser est venu !

Chères consœurs,
Chers confrères,

Comme tous les quatre ans, en ce mois de mai 2023 auront lieu les élections dentaires. Les résultats permettront d'élire vos représentants au sein des différentes commissions dentaires à l'INAMI. C'est au niveau de ces commissions que se décide la planification, la coordination et le suivi des politiques de l'assurance maladie pour les soins dentaires. Dans les pages de ce numéro, nous détaillons leurs rôles.

Votre engagement est donc important car cela permettra aux professionnels de participer activement au processus de prise de décision concernant notre secteur. Les mandataires ainsi élus vont représenter les intérêts des dentistes mais également des patients en garantissant des soins dentaires justes, équitables et bénéficiant au plus grand nombre.

Je tiens déjà à remercier les mandataires de la Société de Médecine Dentaire investis dans ce travail les quatre dernières années. Leurs actions ayant eu un impact significatif sur la qualité des soins dentaires Belgique. Si comme moi vous reconnaissez ce travail et si cette vision de notre profession est également partagée, c'est le moment de vous mobiliser.

Depuis de nombreuses années, la Société de Médecine Dentaire vous aide au quotidien. Grâce à la formation continue, à nos publications, aux rencontres, aux réponses juridiques, à l'assistance aux membres ET à la représentation professionnelle :

Cette fois c'est la Société de Médecine Dentaire qui a besoin de vous
Notre engagement doit être aussi le votre
Votez pour la
Société de Médecine Dentaire asbl
Association Dentaire Belge Francophone
Lors des élections dentaires INAMI du 5 au 24 mai.

Un autre événement ayant lieu en ce mois de mai vous permettra également de vous faire entendre : notre Assemblée Générale annuelle. N'hésitez pas à pousser notre porte pour nous faire part de vos remarques, pour soutenir notre engagement ou peut-être vous faire connaître si vous aussi vous souhaitez jouer un rôle au service de notre Profession.

Bonne lecture de ce numéro 298



Bruno GONTHIER
Président

LP

2

3

4

8

LE POINT
Journal officiel de la
Société de Médecine Dentaire ASBL
Association dentaire belge francophone

Bureau exécutif :
B GONTHIER - Président
M DEVRIESE - Past-Président
O CUSTERS - Directeur
C DELORME - Secrétaire Générale
J JOSSART - Trésorière

Président d'honneur :
H ARONIS

Rédacteur en chef :
O CUSTERS

Editeur responsable :
B GONTHIER

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Les publicités pour les formations externes à la SMD n'impliquent aucunement que la SMD valide leur contenu. Les annonces publicitaires sont publiées sous l'unique et entière responsabilité des annonceurs.

Responsable de la Commission Scientifique :
A EL HACHMI

Responsable de la Commission Professionnelle :
F BETTENS

Coordinateur prévention Souriez.be :
J BOLLY

Directeur :
O CUSTERS

Juriste :
A TIELEMAN

Secrétariat :
B FONTAINE
I GOFFIN

ISSN : 0779-7060

Editeur :
Société de Médecine Dentaire asbl
Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20/16
Tél. : + 32 (0)2 375 81 75

lepoint@dentiste.be
www.dentiste.be

Publicités :
Olivier CUSTERS
Tél. : 0475 376 838
olivier.custers@dentiste.be

Création & Mise en page :
BVG communication
www.bvgcom.com
benoit@bvgcom.be

Impression :
Imprimerie Van der Poorten s.a.
Diestsesteenweg 624
3010 Kessel-Lo

3	Edito - B Gonthier	
5	Sommaire	
6	Cotisations 2023	
9	Élections INAMI 2023	
12	Info produits	
15	Making-of des vidéos « Sam la dent de sagesse » - J BOLLY	
18	Les parodontistes et les médecins de famille doivent collaborer pour traiter la santé globale de leurs patients - EFP	
21	Sommaire articles cliniques	
22	Le collage simple dans la pratique quotidienne - UN pour tous - J ZORZIN	
29	Bridge collé en composite renforcé en fibres de verre par CAD/CAM J BIJELIC, C ANTON, P VALLITTU, I KREJCI	
33	Les nouvelles technologies : l'avenir des cabinets - E BINHAS	
35	Sommaire formation continue	
36	Peer-Review	3 juin
37	9 ^{ème} Congrès	12-13-14/Oct
45	Concours vidéo	
46	Radioprotection	25 nov
47	Inlays - Onlays - Composites postérieurs	10 juin
48	Communiquer à l'aide de la photo numérique	15 juin
49	Sutures	24 juin
50	Study-clubs	
52	Sommaire Professionnel	
55	Le changement dans la continuité - F BETTENS	
56	Les 100 millions du Ministre : du nouveau ! - M DEVRIESE, A TIELEMAN	
57	Reprobel – Inspections du SPF en cours... - M DEVRIESE, A TIELEMAN	
59	e-Santé : bien comprendre e-TAR - M DEVRIESE	
60	Dentirisk : un nouveau contrat collectif pour les membres de la SMD ! – Curalia	
61	Trois conseils pour bien débuter comptablement et fiscalement ! M D'AURIA	
62	Culture - P MATHIEU	
66	In memoriam Chantal HOSSAY	
66	Petites annonces	
67	Agenda	



**UNE COTISATION
ALL INCLUSIVE !**

COTISATIONS 2023



VOUS ÊTES DIPLÔMÉ EN

MONTANT

2017 et avant	430 EUROS
2018	215 EUROS
2019	110 EUROS
2020	110 EUROS
2021	0 EURO
2022	0 EURO
2023	0 EURO
Hygiéniste bucco-dentaire	0 EURO
Etudiant (Bac 3, Master 1, Master 2)	0 EURO
Assistant plein temps + de 65 ans	250 EUROS
Membre Honoraire	200 EUROS
Praticien n'exerçant pas en Belgique	65 EUROS
	285 EUROS

LE CONJOINT D'UN(E) MEMBRE
S'ACQUITTE D'UNE COTISATION
RÉDUITE DE 50%

Miele

First-class.

Miele Professional. Immer Besser.

360 PRO



ÉLECTIONS INAMI

2023

Pourquoi des élections dentaires ? Pourquoi voter ?

Du 5 au 24 mai 2023 se dérouleront les élections dentaires à l'INAMI. Celles-ci vous permettront d'élire vos représentants dans les différentes commissions pour les 4 années à venir. Durant cette période, les dentistes seront invités à voter électroniquement, via le Portail ProSanté (anciennement MyINAMI), pour l'association de leur choix. Ce vote est essentiel, pour vous dentistes, car il permet d'élire démocratiquement vos représentants et de leur attribuer des sièges (et donc des voix décisionnelles) dans les différentes instances de l'INAMI.

COMMISSION NATIONALE DENTO - MUTUALISTE

Gère les questions budgétaires et la politique des soins dentaires par la négociation des Accords Dentomutualistes. Le prochain Accord à négocier concernera les années 2024-2025.

CONSEIL TECHNIQUE DENTAIRE

Est à l'initiative des modifications et des évolutions de nomenclature. Il examine et statue à propos des dérogations pour les remboursements des prothèses, ainsi que pour les prolongations et dérogations des limites d'âge des traitements orthodontiques.

ACCREDITATION

Groupe de direction Promotion de la qualité de l'Art dentaire, gère l'ensemble de l'accréditation pour les dentistes. Une Commission d'appel permet d'examiner les éventuels recours.

SERVICE D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE MÉDICAUX

Remplit un rôle d'information et de surveillance par rapport au bon respect des règles d'application de la nomenclature, La Chambre de Première Instance et la chambre d'appel examinent les enquêtes menées par ce service et prononcent d'éventuelles sanctions.



Pourquoi voter Société de Médecine Dentaire asbl ?

Association dentaire belge francophone en abrégé SMD

Au niveau de la représentativité au sein de l'INAMI, la SMD est actuellement la deuxième plus grande association dentaire belge et la première francophone.

Sur 10 mandats en Commission Nationale Dento-mutualiste, le Verbond der Vlaamse Tandartsen (VVT) détient 4 mandats, la Société de Médecine dentaire (SMD) en détient 3, et les 3 autres associations détiennent chacune 1 mandat.

Plus la SMD obtiendra de votes, plus elle maintiendra son poids auprès de l'INAMI pour défendre tant les intérêts des dentistes francophones que de promouvoir l'importance de la santé bucco-dentaire auprès de la population au sein des différentes instances de l'INAMI, du SPF santé publique et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A titre d'exemple, lors de la crise Covid, les actions des mandataires ont permis d'obtenir :

- Le droit passerelle,
- les compensations Covid,
- l'assouplissement des règles de l'accréditation,
- etc.

Dans le cadre de ces élections, la SMD désire mettre en avant, entre autres, 5 éléments qui lui tiennent à cœur.

La SMD désire :

1. Continuer à promouvoir l'importance de la santé bucco-dentaire de la population par l'augmentation de la couverture et de l'évolution de la nomenclature : permettre le remboursement de toutes les extractions, introduction de remboursements pour les techniques numériques (inlays/onlays) etc.

2. Continuer à promouvoir la prévention dentaire : extension de la limite d'âge à 23 ans pour une intervention pour les soins de base, poursuivre l'intégration des hygiénistes buccodentaires, réforme du trajet de soin avec passage de la période de référence vers 2 années civiles,

3. Elargir les champs de compétences du dentiste : veiller à ce que les dossiers relatifs au MEOPA et au LPRF - ces deux points font partie de l'Accord Dento-mutualiste 2022-2023 - aboutissent enfin concrètement.

4. Inciter à une meilleure réparation géographique des praticiens de l'art dentaire : obtenir des incitants pour les praticiens qui s'installent dans les zones en pénurie.

5. Garder une organisation fédérale de notre secteur : diviser ne fera qu'affaiblir notre système. Une étroite collaboration entre les associations professionnelles du Nord et du Sud du pays ont toujours permis de maintenir depuis de nombreuses années notre système d'accord.

Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux dossiers ne font pas l'objet de négociation auprès de l'INAMI mais bien auprès du SPF Santé Publique voire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (à titre d'exemple : le souhait d'avoir un Ordre des dentistes, la question des reconnaissances des équivalences, etc.).

Au-delà des éléments du programme ci-dessus, le SMD assure au sein de ces différentes commissions la défense constante des intérêts des dentistes et de la santé bucco-dentaire de la population. C'est un travail au jour le jour que les mandataires de la SMD s'engagent à continuer d'honorer.

En conclusion, en mai, votez N°4
Société de Médecine Dentaire
Association dentaire belge francophone
en abrégé SMD

PROCÉDURE DE VOTE

1

Rendez-vous sur le site ProSanté : <https://www.inami.fgov.be/fr/programmes-web/Pages/prosante.aspx>

Identifiez-vous à l'aide d'Itsme ou de votre carte d'identité.

Sélectionnez l'option Élections

Vous voyez alors la page ci-dessous :



The screenshot shows the 'Vote électronique Dentistes' page on the INAMI website. The page title is 'Vote électronique Dentistes' and the INAMI logo is visible. Below the title, there is a progress bar with three steps: '1. Votre vote', '2. Confirmation', and '3. Clôture'. The main content area contains a message: 'Veuillez cocher la case correspondant à l'organisation pour laquelle vous souhaitez voter puis cliquez sur le bouton "Confirmer mon vote". Si vous ne sélectionnez aucune organisation, votre vote sera considéré comme blanc.' Below this message, there are four radio button options: '1. VBT – Vlaamse Beroepsvereniging Tandartsen', '2. VVT – Verbond der Vlaamse Tandartsen', '3. CMD – Chambre de Médecine Dentaire', and '4. Société de Médecine Dentaire asbl, association dentaire belge francophone en abrégé SMD'. The fourth option is selected with a blue checkmark. At the bottom, there is a blue button labeled 'Confirmer mon vote >'. The browser address bar shows 'ondpapp08.riziv.fgov.be/ElectronicVoting/'.

2

Sélectionnez la ligne 4 : Société de Médecine Dentaire asbl association dentaire belge francophone en abrégé SMD
Cliquez sur Confirmer mon vote.

The screenshot shows the 'Vote électronique Dentistes' page on the INAMI website. The page title is 'Vote électronique Dentistes' and the INAMI logo is visible. Below the title, there is a progress bar with three steps: '1. Votre vote', '2. Confirmation', and '3. Clôture'. The main content area contains a message: 'Veuillez cocher la case correspondant à l'organisation pour laquelle vous souhaitez voter puis cliquez sur le bouton "Confirmer mon vote". Si vous ne sélectionnez aucune organisation, votre vote sera considéré comme blanc.' Below this message, there are four radio button options: '1. VBT – Vlaamse Beroepsvereniging Tandartsen', '2. VVT – Verbond der Vlaamse Tandartsen', '3. CMD – Chambre de Médecine Dentaire', and '4. Société de Médecine Dentaire asbl, association dentaire belge francophone en abrégé SMD'. The fourth option is selected with a blue checkmark. Below the options, there is a small text 'X : Candidat X'. At the bottom, there are three blue buttons: '< Modifier mon vote', 'Confirmer mon vote >', and 'Abandonner'. The browser address bar shows 'ondpapp08.riziv.fgov.be/ElectronicVoting/'.

3

Confirmez à nouveau

The screenshot shows the 'Vote électronique Dentistes' page on the INAMI website. The page title is 'Vote électronique Dentistes' and the INAMI logo is visible. Below the title, there is a progress bar with three steps: '1. Votre vote', '2. Confirmation', and '3. Clôture'. The main content area contains a message: 'Votre vote a bien été enregistré ! Merci d'avoir participé à ces élections.' Below this message, there is a small text 'Vous pouvez maintenant fermer votre navigateur ou cliquer sur le lien Fermer'. At the bottom, there is a blue button labeled 'Fermer'. The browser address bar shows 'ondpapp08.riziv.fgov.be/ElectronicVoting/'.

Septodont lance le substitut dentinaire Biodentine™ XP

Toute la science de Biodentine™ associée à l'eXPérience que vous attendez

Depuis son lancement il y a une dizaine d'années, la **formule Biodentine™** basée sur l'**Active Biosilicate Technology** a confirmé ses avantages scientifiques et cliniques dans le monde entier. Biodentine™ présente une **bioactivité élevée** et un **scellement optimal** pour remplacer la dentine affectée, tant au niveau de la couronne que de la racine. Grâce à la procédure "**Bio-Bulk Fill**", le protocole est facile et permet de gagner du temps, car le même matériau peut être utilisé pour les caries profondes.

Septodont lance aujourd'hui **Biodentine™ XP, un système de restauration dentinaire avec une cartouche tout-en-un et une application directe dans la dent** afin d'améliorer les procédures quotidiennes des dentistes.

Le système de restauration **Biodentine™ XP** conserve tous les avantages scientifiques de la formule appuyée par plus de **1 000 publications**. Il est conçu pour offrir aux dentistes une **expérience quotidienne optimale**, de la préparation du produit à son application dans la dent. La formule unique et brevetée reste inchangée avec ses nombreuses indications de la racine à la couronne.

Le système Biodentine™ XP offre plusieurs avantages tels que :

- **Une cartouche tout-en-un** disponible en 2 formats (XP 200 & XP 500), à vous de choisir la quantité nécessaire en fonction de la procédure et de la profondeur de la cavité.
- **Un pistolet applicateur** pour une application optimale et facile
- **Mélange facile et parfait** grâce au vibreur breveté (6200 rpm)

Le prix recommandé est de 750 EUR pour un kit de démarrage complet comprenant 20 cartouches (10 pcs de XP 200 et 10 pcs de XP 500), 1 pistolet applicateur (d'une valeur de 125 EUR) et 1 vibreur (d'une valeur de 650 EUR).

Disponible à partir de mai 2023 en Belgique et au Luxembourg sur notre boutique en ligne www.septodont.be.

Pour en savoir plus sur les possibilités cliniques et les études de cas, consultez biodentinexp-fr.be



J-Temp™ - le nouveau matériau de restauration provisoire POLYVALENT



Ultradent Products, un leader en matière de conception et de fabrication de matériaux dentaires de pointe, a récemment lancé son tout dernier produit - J-Temp™ -, une résine provisoire photopolymérisable prémélangée développée pour des utilisations variées et une facilité d'utilisation maximale - pour les dentistes, par les dentistes.

Conçue pour une facilité d'emploi maximale - offrant quatre solutions en une seule seringue de produit, les praticien peuvent utiliser la résine provisoire J-Temp pour tout : des bite ramps et surélévations occlusales provisoires à la reconstruction d'une structure pour fixer les crampons de digue, en passant par les restaurations provisoires et la solidarisation des transferts d'implant.

À propos du développement de la résine provisoire J-Temp, la vice-présidente des affaires cliniques d'Ultradent Products, la Dre Jaleena Jessop déclare que « la résine provisoire J-Temp est née car il y avait toujours besoin de quelque chose qui n'existait pas. Plus j'utilisais la résine provisoire J-Temp dans le cadre de différentes procédures, plus je réalisais qu'il est vraiment agréable de disposer d'un produit qui peut répondre à toute une palette de besoins différents plutôt que de devoir utiliser cinq ou six matériaux différents qui peuvent expirer avant de les ré-utiliser. »

La résine provisoire J-Temp a une consistance suffisamment visqueuse pour éviter l'écoulement non contrôlé tout en ayant une fluidité suffisante pour en faire un produit autonivelant facile à manipuler. Ultradent Products recommande l'utilisation de la résine provisoire J-Temp avec l'embout Black Mini™ d'Ultradent Products pour une application simple et précise. Quant à la dépose, la couleur violet clair de la résine facilite son identification - offrant ainsi une expérience unique au patient comme au praticien, du début à la fin.

Scannez le code QR pour en savoir plus sur la résine provisoire J-Temp.

Pour en savoir plus sur Ultradent Products, visitez le site ultradent.eu ou retrouvez-nous sur Facebook et Instagram.

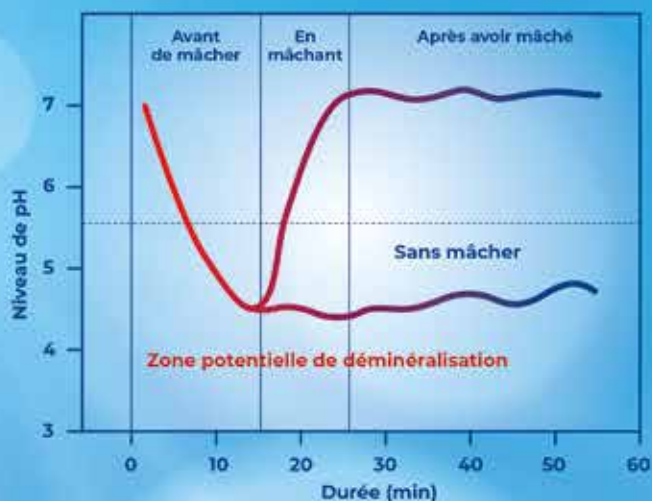


Plus d'informations sur www.ultradent.eu.

POUR UNE BOUCHE FRAÎCHE ET SAINNE



Après chaque prise alimentaire au cours de la journée, **IL EST RECOMMANDÉ DE MÂCHER UN CHEWING-GUM SANS SUCRES PENDANT 20 MINUTES**, en complément des 2 brossages quotidiens, pour prendre soin de ses dents.



Mâchez Freedent après avoir bu ou mangé : une solution **AGRÉABLE, SIMPLE ET EFFICACE** de stimuler la production de salive et d'aider ainsi à neutraliser les acides de la plaque dentaire.



Avec
XYLITOL



MAKING-OF DES VIDÉOS « SAM LA DENT DE SAGESSE »

Souriez.be

Julie BOLLY,

Responsable du Département Santé Dentaire Souriez.be de la S.M.D. asbl



Début 2020, en raison de la pandémie de covid, notre département de prévention dentaire Souriez.be a été fortement impacté. La plupart de nos activités ont été restreintes suite aux mesures gouvernementales : il n'était plus possible de se rendre dans les écoles, dans les consultations de l'ONE, dans les crèches, etc. Il a fallu véritablement repenser notre manière de communiquer.

Nous nous sommes lancés dans un nouveau projet : une vidéo éducative permettant aux enseignants d'aborder la thématique des dents en classe. Nous souhaitons que sa diffusion puisse également être étendue vers d'autres publics cibles: les consultations ONE, les milieux d'accueil, la médecine scolaire (PMS/PSE) et les parents. Mais également les cabinets dentaires pour informer au mieux les jeunes patients de manière ludique.

La genèse du projet

Il était important de décider du genre de vidéo que nous souhaitons réaliser. Une séquence filmée? Un dessin animé? Une animation?

Notre choix s'est rapidement tourné vers un genre très actuel, un film d'animation 3D.

Après plusieurs prises de contact avec différents studios d'animation, notre choix s'est porté sur Squarefish (www.squarefish.eu) qui est spécialisé dans le motion design et la production audiovisuelle en 2D/3D pour le cinéma, la télévision et les médias sociaux.



Quels thèmes aborder ?

Pour commencer, il nous semblait essentiel de réaliser une première vidéo qui traite de la santé dentaire de manière générale: le nombre de dents, la permutation dentaire, la formation de la carie, etc.

Ensuite, notre deuxième vidéo explique la consultation préventive et les différentes étapes d'un soin dans le but de dédramatiser la visite chez le dentiste.

Ces vidéos sont le fruit d'un travail d'équipe: le scénario, les personnages, les dialogues, ont été pensés et imaginés par notre équipe. Squarefish nous a aidés à mettre en image nos idées.



Les étapes d'une vidéo :

1. Les personnages et les décors :

Avoir une idée en tête est une chose, la mettre sur papier en est une autre ! Il a donc fallu aiguiller le dessinateur pour que les personnages correspondent au mieux à nos souhaits.

Nous avons pensé qu'intégrer deux enfants, Léa, 6 ans et Arthur, 12 ans, serait une bonne façon de parler des dentures lactéale, mixte et définitive.

Nous avons décidé de créer le personnage de "Sam", une petite dent de sagesse qui vient partager son savoir auprès des enfants. En quelque sorte il joue le rôle du professeur.

A mesure que le projet avançait, nous avons régulièrement apporté des modifications au niveau de l'environnement dans lequel les personnages évoluaient : classe, cabinet dentaire. Ceci afin de coller au mieux à la réalité.

Les premières esquisses :



Et nos choix finaux :



2. Le scénario

On s'est rendu compte que ce qui nous semblait évident ne l'était pas pour les animateurs 3D qui n'ont pas la même connaissance du monde médical et dentaire. De plus, il n'est pas toujours facile de combiner une rigueur scientifique avec leur côté artistique. Ce fut l'occasion d'échanges très enrichissants pour les deux parties.

Le défi a été de créer des dialogues et une dynamique dans le dessin animé afin que les enfants accrochent bien tout au long de l'épisode.

Vous constaterez que dans le générique de fin nous avons mis en avant nos trois messages clés :

1. Il faut boire de l'eau et manger sainement.
2. Le matin et le soir bien se brosser les dents.
3. Et voir son dentiste deux fois par an.

En les présentant ainsi dans le générique, nous souhaitons que ces trois conseils soient facilement mémorisables par les enfants.

3. Storyboard

L'élaboration du storyboard sert à poser les bases visuelles de la vidéo: celui-ci transforme en images ce que raconte le script.

A cette étape, les dessins sont encore des croquis. Il s'agit de définir le cadre de chaque plan et d'avoir une première idée des actions des différents personnages.



4. Modélisation

Après validation des designs validés, des marionnettes 3D virtuelles ont été créées.



5. Enregistrement et choix des voix

Une fois le script validé, il a fallu choisir les voix et les intonations des comédiens.

6. Animateur 3D

Durant cette phase, Squarefish a pris en charge l'animation 3D ce qui a représenté la plus grande charge de travail.

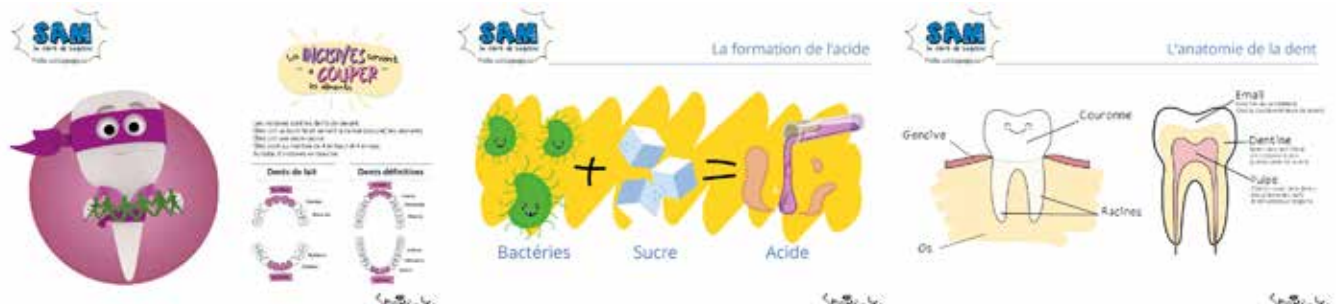
7. Finalisation du projet

L'animation terminée, il a fallu poser les différents sons et la musique et calibrer les voix sur les mouvements effectués par les personnages du film.

Il était important de visionner plusieurs fois la vidéo pour y déceler les éventuels bugs.

Vous l'aurez deviné : bien que ces vidéos soient courtes, elles ont demandé en amont un travail considérable et toute l'équipe a pris un réel plaisir à collaborer dans ce chouette projet.

Un dossier pédagogique accompagne chaque vidéo. Il a été réalisé à l'intention des enseignants et sert de support à la vidéo. Il a pour but d'aider l'enseignant et de lui permettre de répondre aux questions des enfants.



Nous vous invitons à visionner ces vidéos et à les diffuser autour de vous.

L'équipe Souriez.be

Les parodontistes et les médecins de famille doivent collaborer pour traiter la santé globale de leurs patients

Communiqué de



EFP

European Federation
of Periodontology

Une collaboration étroite entre les médecins de famille, les parodontologues et les autres professionnels de la santé bucco-dentaire est nécessaire pour une prévention efficace, une détection précoce et une gestion des conditions de santé systémiques répandues, affectant des millions de patients partout dans le monde. C'est l'une des principales conclusions du nouvel article scientifique intitulé "Association entre les maladies parodontales et les maladies cardiovasculaires, le diabète et les maladies respiratoires : rapport de consensus de l'atelier conjoint de l'EFP et de la branche européenne de l'Organisation mondiale des médecins de famille (WONCA Europe)", qui vient d'être publié¹ dans le Journal of Clinical Periodontology.

Ce rapport de consensus, rédigé par 18 experts mondiaux de premier plan en parodontologie et en médecine familiale, met à jour et améliore les preuves scientifiques démontrant que les maladies gingivales, en particulier la parodontite ou l'inflammation chronique des gencives, sont indépendamment associées aux maladies cardiovasculaires, au diabète sucré et aux maladies respiratoires, telles que la bronchopneumopathie chronique obstructive, l'apnée du sommeil ou les complications de la maladie de Covid-19.

Le document s'appuie sur les rapports scientifiques des ateliers précédents organisés par l'EFP avec la Fédération internationale du diabète sur les liens entre les maladies des gencives et le diabète en 2017, et avec la Fédération mondiale du cœur sur les associations entre les maladies des gencives et les maladies cardiovasculaires (MCV) en 2019. "Les deux rapports ont suggéré que les médecins de famille ont un rôle central dans les implications des associations entre les conditions, puisqu'ils traitent la plupart des patients atteints de diabète ou de MCV après tout", résume David Herrera, auteur principal de l'article, président du comité d'atelier de l'EFP, et président de cet atelier.

"Notre article présente une mise à jour critique des preuves à l'appui des associations entre la parodontite et des affections systémiques très importantes, mais notre principal objectif était de comprendre l'interprétation de ces informations par les médecins de famille et les implications qui en découlent, afin d'améliorer la prise en charge de la santé de nos patients", explique le professeur Herrera.

Le document préconise que les médecins de famille et les professionnels de la santé bucco-dentaire travaillent ensemble à la prévention, à la détection et au traitement de ces problèmes de santé systémiques majeurs, à l'échange d'informations et à l'orientation mutuelle de leurs patients, ainsi qu'à la promotion de modes de vie sains auprès d'eux. Il existe un consensus pour considérer les données relatives à la santé gingivale comme essentielles pour que les médecins de famille puissent gérer correctement la santé globale de leurs patients.

Par exemple, il est recommandé aux parodontologues et aux médecins de famille de mettre en œuvre des stratégies efficaces de détection précoce des maladies des gencives dans les centres de soins de santé primaires, et des maladies cardiovasculaires et du diabète dans les cabinets dentaires. Les médecins généralistes sont encouragés à s'informer sur la santé parodontale de leurs patients, et les professionnels de la santé bucco-dentaire sur les facteurs de risque cardiovasculaires et métaboliques.

Plus précisément, ce rapport de consensus est basé sur les résultats de l'atelier sur la parodontologie et les médecins de famille, une initiative scientifique conjointe de l'EFP et de la branche européenne de l'Organisation mondiale des médecins de famille (WONCA Europe) qui s'est tenue à Madrid l'été dernier avec le soutien de Curasept, partenaire de l'EFP. L'objectif de l'atelier était d'élaborer une série de recommandations pour une nouvelle approche de l'impact systémique de la parodontite sur l'état de santé général.

Actuellement, l'EFP prépare une campagne de sensibilisation basée sur le document, ciblant des groupes spécifiques tels que les patients en soins primaires et dentaires, les décideurs politiques, les médecins de famille, les dentistes, les parodontistes et les hygiénistes dentaires.

Risque accru de maladies cardiovasculaires et de diabète

"Lorsqu'ils traitent des patients atteints de parodontite, les professionnels de la santé bucco-dentaire doivent les informer que leur risque de maladie cardiovasculaire est plus élevé. Il leur est également suggéré de recueillir des antécédents précis

sur les facteurs de risque CV signalés, notamment le diabète, l'obésité, l'hypertension, le tabagisme, et de dépister d'autres facteurs de risque CV, tels que l'activité physique, l'excès de poids, la tension artérielle, ou la gestion des lipides ou du glucose. Si le patient présente des facteurs de risque évidents, il faut lui conseiller de consulter son médecin de famille et d'adopter un mode de vie actif, comme la perte de poids, l'arrêt du tabac et l'activité physique", conseille Lior Shapira, ancien président de l'EFP (2021-22), coprésident de l'atelier et coauteur de l'article.

"Dans le cas des patients atteints de diabète ou de prédiabète, les médecins de famille sont invités à les informer d'un risque plus élevé de souffrir d'une maladie des gencives, de sorte qu'ils doivent se rendre chez leur dentiste et examiner la santé de leurs gencives. En outre, l'inflammation des gencives est un facteur de risque majeur pour le développement d'une maladie métabolique telle que le diabète. Il est important

de noter qu'au cabinet dentaire, nous pouvons dépister les patients atteints de parodontite et identifier ceux qui souffrent de diabète ou de prédiabète et qui n'ont pas encore été diagnostiqués, ce qui peut leur sauver la vie. Dans l'ensemble, la principale conclusion est que nous, professionnels de l'art dentaire, devons être en contact permanent avec les médecins de famille de nos patients", ajoute le professeur Shapira.

"Le clivage actuel entre les professionnels de la santé dentaire d'un côté et les professionnels des maladies systémiques de l'autre n'a aucun sens", explique Shlomo Vinker, président de WONCA Europe, coauteur de l'article et président de l'atelier. "Nous devrions nous efforcer de parvenir à une grande intégration et à un meilleur partage de l'information. Une plus grande collaboration en matière de dépistage, de prévention et d'orientation serait clairement bénéfique pour nos patients et la santé publique."

Référence mondiale en matière de parodontologie



La Fédération européenne de parodontologie (EFP, www.efp.org) est une organisation à but non lucratif dont l'objectif est de promouvoir la science parodontale et l'importance de la santé des gencives. Sa vision directrice est "la santé parodontale pour une vie meilleure".

Fondée en 1991, l'EFP est une fédération de 37 sociétés nationales de parodontologie qui représente plus de 16 000 parodontistes, dentistes, chercheurs et professionnels de la santé bucco-dentaire d'Europe et du monde entier. Elle soutient la science fondée sur des preuves dans le domaine de la parodontologie et de la santé bucco-dentaire, et promeut des événements et des campagnes destinés à la fois aux professionnels et au public.

L'EFP organise EuroPerio, le plus grand congrès mondial de parodontologie et d'implantologie, ainsi que d'autres événements professionnels et spécialisés importants tels que Perio Master Clinic et Perio Workshop. La journée annuelle de la

santé gingivale du 12 mai, organisée par l'EFP et ses sociétés membres, transmet des messages clés sur la santé gingivale à des millions de personnes à travers le monde.

L'EFP organise également des ateliers et des campagnes de sensibilisation avec ses partenaires : les projets menés à ce jour ont porté sur la relation entre les maladies parodontales et le diabète, les maladies cardiovasculaires et les caries, ainsi que sur la santé bucco-dentaire des femmes pendant la grossesse.

Le Journal of Clinical Periodontology de l'EFP est la publication scientifique qui fait le plus autorité dans ce domaine. La fédération publie également le JCP Digest, un condensé mensuel de la recherche, et le magazine Perio Insight, qui présente les points de vue et les débats des experts.

Le travail de l'EFP dans le domaine de l'éducation est également très important, notamment son programme d'accréditation pour la formation postuniversitaire en parodontologie et en dentisterie implantaire.

L'EFP n'a pas d'objectif professionnel ou commercial.

1 Article disponible sur <https://doi.org/10.1111/jcpe.13807>, - Journal of Clinical Periodontology

La nouvelle définition du succès implantaire

Étude prospective à long terme après 9 ans

* Brunello G, Rauch N, Becker K, Hakimi AR, Schwarz F, Becker J. Two-piece zirconia implants in the posterior mandible and maxilla: A cohort study with a follow-up period of 9 years. Clin Oral Implants Res. 2022 Dec;33(12):1233-1244. doi: 10.1111/cir.14005. Epub 2022 Oct 31. PMID: 36184914.

- Tissus mous sains
- Niveaux osseux marginaux stables
- Pas de péri-implantite*



La nouvelle référence

Cicatrisation rapide, stabilité des tissus mous et durs à long terme. Les résultats à long terme sont scientifiquement prouvés.

Pour en savoir plus : www.mypatent.com

ARTICLES CLINIQUES



- 22 Le collage simple dans la pratique quotidienne - UN pour tous - J ZORZIN
29 Bridge collé en composite renforcé en fibres de verre par CAD/CAM
J BIJELIC, C ANTON, P VALLITTU, I KREJCI
33 Les nouvelles technologies : l'avenir des cabinets - E Binhas

Le collage simple dans la pratique quotidienne - UN pour tous

Par P.D. Dr. med. Dent. José Ignacio ZORZIN, Allemagne

CAS 1

Les colles composites autoadhésives facilitent le collage des restaurations indirectes. Lors de l'utilisation de ces matériaux, aucun prétraitement des tissus durs dentaires n'est nécessaire. Les colles composites autoadhésives couvrent une vaste plage d'indications, mais dans la pratique quotidienne, il est parfois nécessaire de recourir aux techniques de collage classiques. On doit donc disposer à la fois d'une colle composite autoadhésive et d'une colle composite classique, et choisir la colle en fonction du cas.

Les colles composites autoadhésives universelles représentent une solution intéressante à ce problème. Elles peuvent être utilisées comme colle composite autoadhésive et en combinaison avec un primer correspondant également comme colle composite autoadhésive classique.

Les cas cliniques suivants illustrent les possibilités d'utilisation d'une colle composite autoadhésive universelle (GCEM ONE, GC Europe). Le premier cas décrit le collage autoadhésif d'un bridge en zircone monolithique et le second cas le collage adhésif classique de deux inlays en disilicate de lithium (Initial LiSi Press, GC Europe).

La dent 24, qui avait subi un traitement endodontique, avait du être extraite en raison d'une longue fracture radiculaire. Il a été décidé de combler l'espace au moyen d'un bridge en zircone monolithique à trois unités. Après le traitement de restauration adhésif des dents piliers 23 et 25, ces dents ont été préparées de façon à positionner la ligne de finition en juxtagingival (chanfrein). La prise d'empreinte a été suivie par la mise en place d'une restauration provisoire qui a été scellée avec un ciment provisoire à l'oxyde de Zinc sans eugénol (Freegenol, GC Europe) et nettoyée (Fig. 1). Aucun ciment contenant de l'eugénol ne devrait être utilisé pour sceller une restauration provisoire, car l'eugénol nuit à la polymérisation et à l'adhésion des adhésifs et des composites.

Une fois fabriqué, le bridge en zircone monolithique a été inséré (Fig. 2). Pour ce faire, l'élément provisoire a été retiré et tous les résidus du ciment de scellement ont été éliminés à l'aide d'un détartreur puis d'une cupule de polissage et de pâte de pierre ponce (Fig. 3).

L'aspect de la teinte, la précision de l'ajustement et l'occlusion du bridge ont été vérifiés (Fig. 4). Avant le collage, toutes les surfaces de l'intrados de la restauration doivent être propres et légèrement rugueuses. La salive, en particulier, adhère très fortement à la zircone en raison de sa polarité et doit être complètement éliminée. Un nettoyage à l'alcool est malheureusement inefficace et l'acide phosphorique est absolument contre-indiqué. Pour la zircone, les surfaces adhésives sont nettoyées et rendues rugueuses par sablage avec de la poudre d'oxyde d'aluminium (particules de 35 µm), à basse pression (environ 1,5 bar), après l'essayage des éléments prothétiques. Idéalement, cette procédure est réalisée au fauteuil (par exemple, au moyen de la minisableuse Airsonic, Hager and Werken). Dans ce cas, il est conseillé de marquer les surfaces à traiter, comme dans le cas présent, au moyen d'un stylo-feutre indélébile (Fig. 5) avant d'effectuer le sablage (Fig. 6). Par contre, si la restauration a déjà été rendue

rugueuse en laboratoire, on peut également utiliser un agent de nettoyage pour restauration (par exemple Ivoclean, Ivoclar Vivadent ou Katana Cleaner, Kuraray Noritake) après avoir effectué l'essayage.



Fig. 1 : Restauration provisoire des dents 23 à 25.



Fig. 2 : Bridge en zircone monolithique prévu pour le collage.



Fig. 3 : Dents piliers 23 et 25, soigneusement nettoyées.



Fig. 4 : Essayage de la restauration.



Fig. 5 : L'intrados a été marqué au moyen d'un stylo-feutre noir afin d'assurer un contrôle visuel.



Fig. 6 : Après le sablage de l'intrados, la coloration noire a entièrement disparu.



Fig. 7 : Après le sablage de l'intrados, la coloration noire a entièrement disparu.



Avant l'isolation relative du champ opératoire à l'aide de rouleaux de coton et d'un tampon absorbant de salive parotidienne, les dents piliers ont de nouveau été nettoyées, puis examinées pour vérifier l'absence de contamination par la salive et le sang. Pour l'insertion avec la colle composite auto-adhésive, la dentine ne doit pas être trop sèche, mais doit demeurer semi-humide. Dans ce cas, il était nécessaire de la « remouiller ». Pour ce faire, un jet d'eau/air a été pulvérisé à distance sur une microbrosse qui, ainsi préparée, a permis d'humidifier la dent.

La lumière ambiante a alors été réduite afin d'éviter une photopolymérisation prématurée de la colle composite auto-adhésive pendant l'insertion. Ensuite, G-CEM ONE a été appliquée sur l'intrados des couronnes (Fig. 7a et b) et le bridge a été mis en place tout en exerçant une forte pression (Fig. 8).

Le nettoyage a été réalisé par une technique de photopolymérisation flash (tack cure). Le guide optique de la lampe à polymériser a été dirigé sur l'excès de colle pendant 1 seconde (Fig. 9) jusqu'à ce que le matériau prenne une consistance caoutchouteuse. Les excès de colle durcis ont pu être facilement éliminés au moyen d'un détartreur (Fig. 10). L'obtention d'une bonne consistance pour l'élimination des excès de colle dépend du dispositif de photopolymérisation utilisé. Il faut donc s'exercer à l'avance afin de trouver le meilleur compromis entre durée d'utilisation, intensité et distance de la lampe à polymériser que l'on utilise.

Les excès de colle ayant été complètement éliminés, l'adhésion, l'occlusion et les mouvements de l'articulation ont été vérifiés (Fig. 11 et 12).



Fig. 8 : Insertion du bridge tout en exerçant une forte pression.



Fig. 9 : Tack cure flash des excès de colle pendant 1 seconde pour lui donner une consistance caoutchouteuse instantanée.



Fig. 10 : Retrait des excès avec une sonde.



Fig. 11 : Vue occlusale après le collage.



Fig. 12 : Vue vestibulaire après le collage.

CAS 2

Une visite de contrôle a révélé des problèmes sur les restaurations des dents 47 et 46 (Fig. 13). Les restaurations ont été retirées et les caries éliminées sous anesthésie locale et isolation par une digue en caoutchouc (isodam, Sigma Dental Systems). Dans cette situation clinique, l'utilisation d'une digue en caoutchouc apporte plusieurs avantages : confort accru du patient, prévention des infections pour l'équipe des soins, vue d'ensemble parfaite et par conséquent gain de temps. En raison de l'étendue oro-vestibulaire prononcée des cavités dans la région interproximale, il a été décidé de restaurer les dents avec des restaurations indirectes en vitrocéramique (Fig.14). Un adhésif universel en deux flacons (G2-BOND Universal, GC Europe) a été appliqué sur les parties dentinaires des cavités (mode automordançant ; Fig. 15),

(Fig. 16). Pour terminer, les sous-contours et les irrégularités ont été comblés à l'aide d'un composite (G-aenial Universal Injectable A3, GC Europe) et les cavités préparées (Fig. 17). Une empreinte a été prise par une technique en deux temps et des restaurations provisoires ont été mises en place. Comme décrit précédemment, celles-ci ont été scellées avec un ciment provisoire sans eugénol (Freegenol) et nettoyées. Les restaurations ont été fabriquées en céramique pressée au disilicate de lithium et caractérisées (Initial LiSi Press, teinte A3-MT et Initial IQ Lustre Pastes ONE, GC Europe ; Fig. 18).

Après le retrait des restaurations provisoires et un nettoyage complet des cavités, les restaurations ont été essayées et leur ajustement ainsi que leur aspect esthétique ont été vérifiés (Fig. 19). Cette procédure doit être effectuée après la mise en place d'une digue en caoutchouc pour minimiser le risque d'aspiration accidentelle et prévenir des dommages à la céramique si le patient mordait sur le matériau.

Évidemment, toutes les bonnes raisons de l'utilisation d'une digue en caoutchouc décrites plus haut restent également valables.

Après l'essayage, les surfaces adhésives des inlays ont été mordancées à l'acide fluorhydrique à 5 % pendant 20 secondes (gel de mordantage IPS Ceramic, Ivoclar Vivadent ; Fig. 20). Le mordantage crée une surface propre dotée d'un micro-relief rétentif. Pour concilier la vitrocéramique hydrophile avec la colle composite plutôt hydrophobe, les surfaces mordancées ont été silanisées avec un primer universel (G-Multi PRIMER, GC Europe, Fig. 21).

Après le prétraitement des restaurations, les surfaces amélares de la cavité ont été mordancées avec un gel d'acide phosphorique à 35 % pendant au moins 15 secondes (Fig. 22), puis rincées soigneusement par une pulvérisation d'eau

et séchées à l'air comprimé (Fig. 23). En raison de l'utilisation d'une vitrocéramique et de la préparation non (macro)rétentive, les inlays ont été assemblés à l'aide de la colle composite auto-adhésive universelle combinée avec son primer correspondant (G-CEM ONE et G-CEM ONE Adhesive Enhancing Primer (AEP), GC Europe). Le primer a été appliqué au pinceau sur les surfaces amélo-dentaires préparées (Fig. 24), laissé au repos pendant 10 secondes, et séché pendant 5 secondes à une pression d'air maximale (Fig. 25). À ce moment-là, l'intensité du scialytique et de la lumière ambiante a été réduite pour empêcher la polymérisation prématurée de la colle composite auto-adhésive universelle. L'AEP contient un initiateur chimique pour G-CEM ONE.

Le contact entre G-CEM ONE et le primer accélère la réaction de polymérisation. Pour cette raison, il a été nécessaire de poser le premier inlay sur la dent 47 (Fig. 26) puis de poser le second inlay sur la dent 46. Après l'insertion, la colle a été soumise à une photopolymérisation flash, comme décrit plus haut. Les excès de colle ont été soigneusement éliminés (Fig. 27), et la restauration a été complètement photopolymérisée (Fig. 28).

Avant de retirer la digue en caoutchouc, des disques de polissage (Sof-Lex, 3M) et des strips de polissage (Epitex, GC Europe) ont été utilisés pour la finition des limites marginales (Fig. 29). Après le retrait de la digue en caoutchouc, l'occlusion et l'articulation ont été vérifiées (Fig. 30).



Fig. 13 : Restaurations défectueuses sur les dents 46 et 47.



Fig. 14 : Après le retrait des anciennes restaurations et l'élimination des caries.



Fig. 15 : Application de l'adhésif G2-BOND Universal en deux temps.



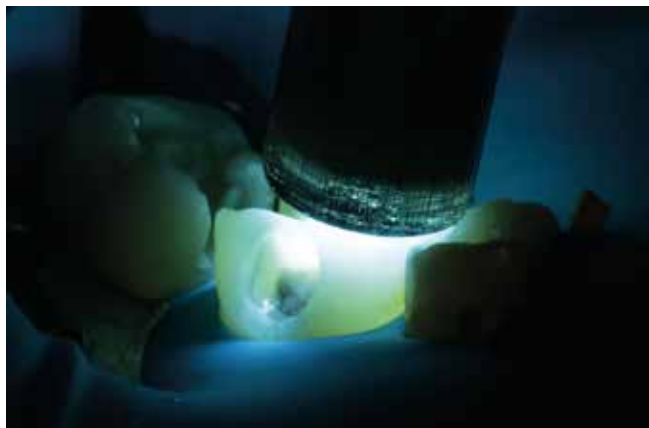


Fig. 16 : Photopolymérisation de l'adhésif.



Fig. 17 : Après la préparation des cavités en vue de la mise en place des restaurations indirectes en vitrocéramique.



Fig. 18 : Inlays fabriqués en céramique Initial LiSi Press.



Fig. 19 : Essayage des inlays.



Fig. 20 : Les restaurations ont été mordancées à l'acide fluorhydrique.



Fig. 21 : Préparation de la surface de la restauration à coller au moyen de G-Multi PRIMER.



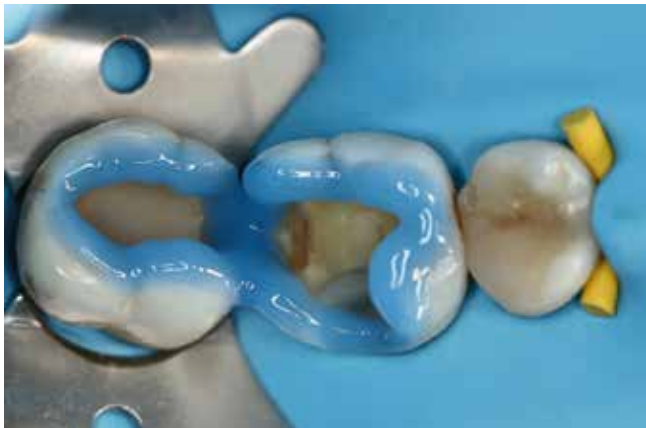


Fig. 22 : Mordançage sélectif de l'émail.



Fig. 23 : Préparations après le mordançage.



Fig. 24 : L'application de G-CEM ONE Adhesive Enhancing Primer (AEP) assure immédiatement une force de liaison très élevée.



Fig. 25 : Les préparations sont prêtes pour le collage.



Fig. 26 : Insertion de l'inlay.



Fig. 27 : Retrait des excès avec une sonde.

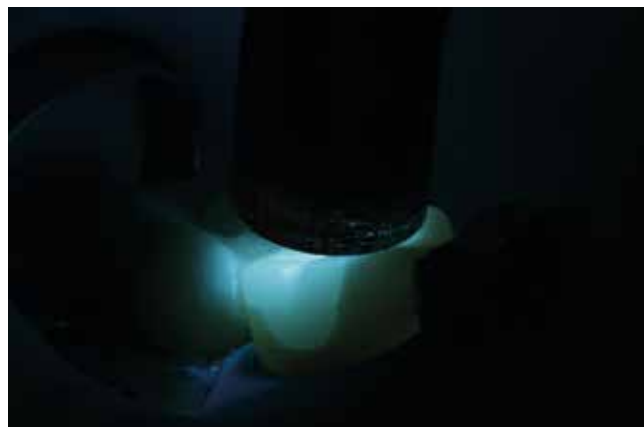


Fig. 28 : Photopolymérisation de toutes les limites marginales.



Fig. 29 : Après la finition des limites marginales.



Fig. 30 : Immédiatement après le retrait de la digue en caoutchouc. Les dents sont encore légèrement déshydratées.

Conclusion

Les cas présentés dans cet article illustrent comment - avec une colle composite auto-adhésive universelle - il est possible d'assembler des restaurations indirectes aussi bien par un

processus auto-adhésif que par un processus classique. C'est pourquoi les colles composites auto-adhésives universelles simplifient le collage dans la pratique quotidienne.



#1 EN ÉCLAIRCISSEMENT DENTAIRE PROFESSIONNEL DANS LE MONDE

Opalescence™
tooth whitening systems



+30 ans d'expérience
en éclaircissement

100 millions de
sourires éclatants

+50 récompenses par des
organismes dentaires

Bridge collé en composite renforcé en fibres de verre avec pontique fabriqué par CAD/CAM

Dr Jasmina Bijelic-Donova (Finlande),
Dr Clara Anton Y Otero (Suisse),
Prof. Dr Pekka K. Vallittu (Finlande)
Prof. Dr Ivo Krejci (Suisse).

Aujourd'hui, les prothèses partielles fixes (PPF) en composite renforcé en fibres (CFR), désignées ensuite par PPF CFR dans cet article, sont considérées comme un traitement minimalement invasif et rentable^{1,2}. Elles ont gagné en popularité au début des années 1990 et, dans les cas de mauvais pronostic des dents naturelles, elles sont couramment substituées aux prothèses partielles amovibles pour remplacer quelques dents manquantes dans les situations où le coût représente un problème³. L'expérience a montré que la plupart des échecs cliniques sont dus à trois raisons principales : une mauvaise orientation des fibres⁴, une armature fibrée mal conçue^{5,6} ou un mauvais ajustement occlusal³. Les causes les plus fréquemment rapportées des échecs rencontrés avec les PPF CFR sont la délamination et l'écaillage du composite de stratification^{2,5,7-10}, le délogement^{4,8,9}, et le décollement partiel⁶ ou complet. Traditionnellement, les PPF CFR étaient fabriquées directement (en bouche), semi-directement (au fauteuil c.à.d. après une préfabrication extraorale de l'armature fibrée et du pontique)^{2,5,7} ou indirectement (dans un laboratoire dentaire)^{3,4,6,8,9,11}. Jusqu'à présent, la technologie CAD/CAM a toujours été utilisée *in vitro* pour fabriquer le pontique d'une simple PPF CFR^{12,13}. À la connaissance des auteurs, cette technique n'a pas encore été mise en œuvre dans un cadre clinique.

Ce rapport clinique décrit le remplacement d'une première molaire supérieure gauche manquante par une PPF CFR dont le pontique a été conçu et fabriqué par technologie CAD/CAM (conception assistée par ordinateur et fabrication assistée par ordinateur).



Fig. 1 : Photographies intraorales ; a) arcade maxillaire; b) arcade mandibulaire et c) vue latérale.

Une patiente de 72 ans a été adressée au cabinet dentaire pour le remplacement d'une première molaire supérieure gauche manquante qui avait été extraite plus de 12 ans auparavant en raison de caries secondaires affectant les bords de la couronne et d'une lésion parodontale. La dent de sagesse supérieure gauche, atteinte d'une lésion endodontique parodontale, avait également été extraite un an avant le rendez-vous de la patiente. Depuis lors, la patiente remarquait une diminution de la stabilité fonctionnelle dans le deuxième quadrant, et souhaitait une fermeture de l'espace édenté afin de retrouver sa fonction masticatoire.

La largeur mésio-distale de l'espace mesurait 7,5 mm (Figs. 1a, b) et le plan occlusal n'était pas altéré (Fig. 1c).

La deuxième molaire adjacente avait migré en direction mésiale et l'espace interproximal disponible pour le pontique correspondait approximativement à la taille d'une prémolaire. Les dents piliers ne présentaient aucune aggravation de la mobilité.

La patiente souhaitait une solution fixe et non invasive, et voulait éviter à tout prix une préparation des dents ou une intervention chirurgicale. Par conséquent, un traitement tel que la pose d'implants ou d'un bridge métalo-céramique et/ou céramique ne pouvait être envisagé. Une PPF-CFR collée a donc été proposée à la patiente, tout en l'avertissant que cette solution était considérée comme semi-permanente et expérimentale.

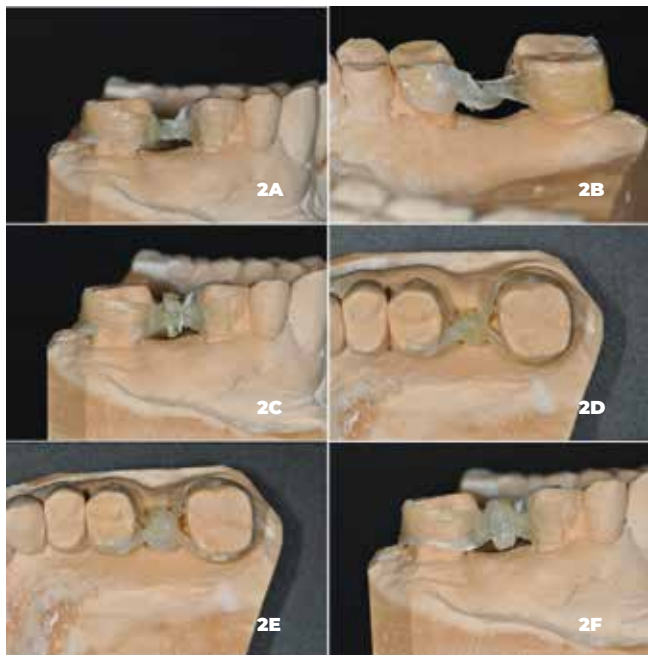


Fig 2 : Armature fibrée sur le modèle en plâtre. Armature fibrée principale vue sous différents angles : a) vue vestibulaire et b) vue palatine. Ajout du pontique vu sous différents angles ; c) vestibulaire (fibre unidirectionnelle everStick C&B placée perpendiculairement) ; d) occlusal (fibre unidirectionnelle) ; après e) vestibulaire (recouvert de composite everX et f) occlusal (avec everX).

Procédure de laboratoire

L'armature en fibres de verre a été fabriquée sur un modèle en plâtre au moyen de différents types de CFR constitués de fibres de verre E dans une matrice en résine. L'armature principale en CRF était composée de faisceaux de fibres de verre E unidirectionnelles (everStick C&B, \varnothing de 1,5 mm et 4000 fibres de verre par faisceau) et de fibres de verre E bidirectionnelles en réseau (everStick Net, épaisseur de 0,06 mm).

La zone du pontique a été renforcée au moyen de deux petits éléments en composite renforcé en fibres unidirectionnelles (everStick C&B) mis en place dans le sens incisivo-gingival (axial) par rapport à l'armature fibrée principale, et couverte de résine composite renforcée en fibres courtes (everX Posterior et everX Flow, teinte dentine) (Figs. 2a-f).

L'armature a été légèrement meulée pour lui donner sa forme définitive (à l'aide d'une pièce à main pour micromoteur et de fraises diamantées à grain fin de 40 μ m) et nettoyée par pulvérisation d'air, puis une empreinte optique a été prise. Un pontique entièrement anatomique a été conçu numériquement (logiciel CEREC 4.6.1) (Figs. 3a-e).

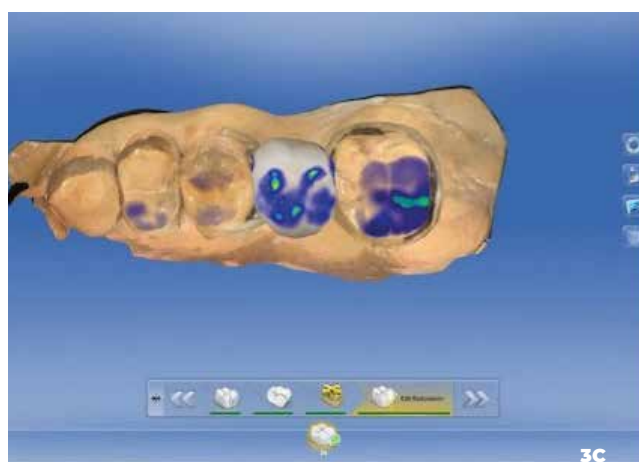
Une fois fabriquée, l'armature fibrée a été placée sur le modèle afin d'obtenir une conception et une forme appropriées du pontique durant le processus de numérisation. Après la création du modèle virtuel, les bords de l'armature et du tissu mou de la dent manquante ont été marqués. Le pontique créé automatiquement a ensuite été modifié (en forme, taille et position) et ajusté de façon à obtenir l'épaisseur de matériau souhaitée (environ 2,5 mm de matériau de recouvrement au-dessus et au-dessous des fibres). Ensuite, il a été usiné à partir d'un bloc hybride CAD/CAM (CERASMART 270, HT, teinte A2).

Les surfaces de collage du pontique et de l'armature fibrée ont été traitées avant de les assembler. La surface inférieure du pontique produit par CAD/CAM a été sablée avec des particules d' Al_2O_3 de 27 μ m, nettoyée à l'eau distillée dans un bain à ultrasons pendant 2 minutes et silanisée pendant 60 secondes. Un adhésif a été appliqué sur la surface, laissé

sécher, puis photopolymérisé pendant 20 secondes.

L'intrados de l'armature fibrée, légèrement meulé et nettoyé à la vapeur, a également été traité avec le même adhésif qui a été photopolymérisé pendant 40 secondes après l'avoir maintenu dans un état non polymérisé pendant un minimum de 5 minutes (protégé dans une boîte à l'abri de la lumière).

Le pontique a ensuite été collé sur l'armature fibrée au moyen d'un composite injectable (G-ænial Universal Injectable, teinte A2 et G-ænial Posterior, teinte A2) qui a été photopolymérisé pendant 40 secondes (Figs. 4a et b).



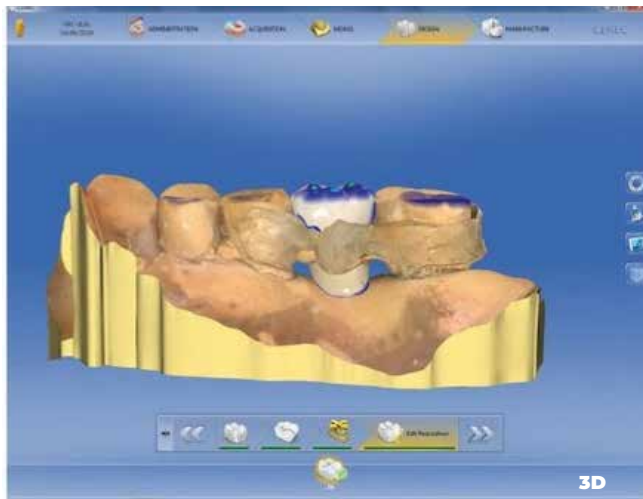


Fig 3 : Illustration du processus numérique. Modèle virtuel avec l'armature fibrée in situ. a) marquage des tissus mous de la dent manquante ; différentes vues du pontique après sa conception, b) vue vestibulaire, c) vue occlusale et d) vue palatine, e) évaluation virtuelle de l'épaisseur du matériau.

Procédure clinique

Avant le collage, les dents piliers ont été nettoyées avec une pierre ponce, puis isolées à l'aide d'une digue en caoutchouc. Toutes les surfaces ont été nettoyées par sablage avec des particules d'Al₂O₃ de 27 µm, mordancées à l'acide phosphorique à 35 %, rincées et séchées à l'air. Un primer pour métaux a été appliqué sur les surfaces des inlays en or sablés, et un adhésif universel monocomposant (G-Premio BOND) sur toutes les surfaces de collage des dents, conformément aux instructions du fabricant, et n'ont pas été polymérisés.

Les surfaces de collage de la PPF-CRF ont également été traitées avec un adhésif pendant 5 minutes (à l'abri de la lumière) et chaque face a été photopolymérisée pendant 40 secondes. Un composite préchauffé (G-ænial Posterior, teinte A2) a été utilisé pour coller la PPF-CRF. Après l'élimination des excès, chacune des surfaces a été photopolymérisée pendant 40 secondes, puis polie après ajustement de l'occlusion (Fig. 5a-f).

La patiente a été examinée au cours du traitement (Figs. 6a-c), après 3 mois (Figs. 7a et b) et après 12 mois (Figs. 8a et b). Aucun signe de décollement, de coloration superficielle du bridge ou d'usure n'a été observé. Toutefois, une coloration marginale a été observée lors des contrôles à 3 et 12 mois, et le brillant de la surface avait légèrement diminué après 12 mois de mise en fonction.



Fig 4 : Création de la PPF-CRF. Le pontique usiné a été a) ajusté et b) collé sur l'armature fibrée.

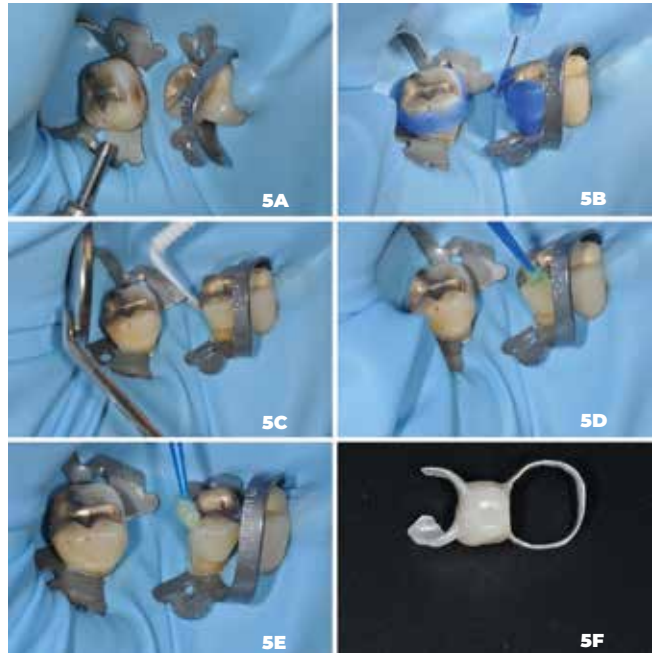


Fig. 5 : Étapes cliniques du collage. a) sablage ; b) mordancage à l'acide phosphorique ; c) application d'un primer pour métaux sur les inlays en or ; d) application d'un primer sur la dent ; e) application d'une résine adhésive sur toutes les surfaces et f) l'armature en fibre après traitement par l'adhésif.

La patiente s'est personnellement montrée très satisfaite de la PPF-CRF et de l'adaptation aisée au volume de matériau supplémentaire (boucle et ailettes). À la visite de suivi à un an, la construction était toujours bien acceptée et n'était pas perçue comme un objet étranger. La patiente a été informée et encouragée à maintenir une bonne hygiène bucco-dentaire. De plus, il a été prévu de l'inclure dans un programme de suivi tous les six à neuf mois de façon à détecter et réparer rapidement les éventuelles défaillances. En raison des restrictions liées à la COVID-19, les dernières visites de suivi n'ont pas pu avoir lieu à l'hôpital ; la patiente a donc été suivie par entretien téléphonique. Elle a indiqué que la PPF-CRF était toujours en place et, selon elle, ne présentait aucun problème. Le bridge était en fonction depuis 28 mois au moment du dernier entretien de suivi.

Chez cette patiente, la conception de la PPF-CRF n'a nécessité aucune préparation de cavités ou de zones rétentives. La rétention a surtout été assurée par le biais de caractéristiques naturelles (zones rétentives et puits des dents) et par le modèle de l'armature fibrée (ailettes, boucle). Lorsque la rétention de l'élément prothétique est de nature essentiellement adhésive, un décollement est susceptible de se produire à un moment ou à un autre.^{3,8-10}

Toutefois, la solution présentée offre des avantages dont les principaux sont les suivants :

1. parfaite réversibilité, qui offre la possibilité de choisir ultérieurement d'autres options de traitement ;
2. préservation du tissu dentaire, qui réduit fortement le coût biologique et

3. possibilité d'effectuer facilement une réparation ou un recollage intraoral grâce au réseau semi-IPN, qui favorise la survie fonctionnelle.

Le caractère unique des PPF-CFR réside dans la fabrication individuelle (personnalisée) de l'armature en fibres. L'armature fibrée principale était constituée de CFR, de verre E unidirectionnelles et bidirectionnelles entièrement imprégnées, tandis que des fibres courtes avaient été utilisées pour donner une forme anatomique à l'armature fibrée dans la zone du pontique. Il faut souligner que toutes les fibres utilisées (everStick, everStick Net, everX Posterior et everX Flow) ont la même composition matricielle. Il s'agit de la matrice polymère multiphase, connue sous le nom de réseau polymère semi-interpénétrant (semi-IPN), qui permet la formation d'une liaison fiable avec le composite de stratification et le matériau d'assemblage^{3,14,15}.

Pour ce cas clinique, le pontique a été conçu virtuellement grâce à la technologie numérique. L'utilisation d'une technique numérique s'est avérée avantageuse pour évaluer l'épaisseur du matériau et optimiser l'anatomie ainsi que la forme de la structure de recouvrement autour des fibres. Par rapport aux composites directs, les blocs céramiques hybrides CAD/CAM présentent de meilleures propriétés mécaniques¹⁶ qui pourraient également contribuer à diminuer l'incidence de l'écaillage et de la délamination au sein du matériau utilisé pour la stratification. De plus, la standardisation de la qualité de fabrication minimise les imperfections dues à l'opérateur, tels que le piégeage de bulles d'air.

Références bibliographiques sur demande.



Fig. 6 : Images cliniques lors du traitement. a) PPF-CRF fraîchement collée ; b) vue vestibulaire et c) vue palatine.



Fig. 7 : Images cliniques lors du suivi à 3 mois. a) vue occlusale et b) vue vestibulaire.



Fig. 8 : Images cliniques lors du suivi à 12 mois. a) vue occlusale et b) vue vestibulaire.

Les nouvelles technologies : l'avenir des cabinets



Dr E. Binhas

Depuis quelques dizaines d'années, les nouvelles technologies sont de plus en plus présentes dans le domaine dentaire, que ce soit en omnipratique, en orthodontie ou dans d'autres spécialités. Elles offrent de nouvelles et très nombreuses possibilités, non seulement pour diagnostiquer et traiter les problèmes dentaires, mais également pour organiser son entreprise de santé et développer une meilleure communication avec les patients. Qu'elles soient cliniques, para-cliniques ou cliniques, les nouvelles technologies transforment en profondeur le secteur dentaire et lui donnent de nouvelles impulsions.

Panorama des principales innovations technologiques

Lister de manière exhaustive toutes les innovations technologiques de ces dernières années ne serait pas possible tant il en existe ! L'intérêt intellectuel ne serait d'ailleurs pas réel. Néanmoins, ces avancées sont fondamentales pour proposer des soins modernes et de qualité. Scanners, logiciels de conception et de chirurgie guidées permettent de gagner en précision et en rapidité. Les erreurs sont réduites et pour le patient, c'est un gage de qualité et de professionnalisme. Les prises d'empreintes numériques offrent également un meilleur confort aux patients : terminée la prise d'empreintes à l'alginat ! C'est une innovation qui sera bientôt familière de tous les cabinets et qui a des conséquences directement observables. La simplicité d'utilisation permet de gagner du temps et pour les patients, finis les désagréments. Il faut voir que de plus en plus de cabinets dentaires se mettent à l'impression 3D. La fluidité et la rapidité de conception sont des avantages non négligeables et séduisent nombre de praticiens.

Les technologies de l'analyse de la douleur et de la gestion de la douleur ont également fait leur apparition dans le domaine dentaire. Grâce à l'utilisation de capteurs et de logiciels de traitement de données, il est désormais possible de mieux comprendre la douleur ressentie par les patients et de développer des techniques de gestion de la douleur plus efficaces. C'est une innovation majeure qui impacte directement le confort des patients. Le domaine de l'orthodontie n'est pas en reste avec le boom des aligneurs. Le recours à des applications innovantes de suivi des traitements à distance est un avantage. Le gain de temps pour le cabinet et les patients n'est pas négligeable à l'heure où tout va très vite.

Il est vraiment important de considérer l'avènement des nouvelles technologies comme une formidable opportunité de proposer toujours mieux à ses patients. Il ne faut pas les voir comme de simples gadgets mais au contraire comme faisant partie d'une offre complète pour le patient. En effet, ce sont à la fois des outils précieux pour faire évoluer votre pratique et optimiser votre techniques mais également de formidables outils de communication. Les avantages patients renforcent l'expérience qu'ils vivent dans votre cabinet. La relation de confiance qui s'instaure entre vous se consolide à chaque étape de son parcours avec la découverte de ces nouvelles technologies qui créent un effet "Whaou".

Des conséquences sur l'organisation

L'utilisation de ces nouvelles technologies est de plus en plus fréquente, et cela n'est pas sans conséquences sur l'organisation des cabinets. C'est finalement cela qui m'intéresse le plus aujourd'hui, en tant que fondateur d'un organisme de formation dédié au conseil en organisation dentaire. Prenons l'exemple des scanners intra-oraux. C'est une révolution ! Mais il faut que toute l'équipe comprenne clairement à quoi cela sert et, selon le poste de chacun, que les personnes concernées sachent l'utiliser correctement. Bien souvent, cela passe par des actions de formation et/ou des actions de conduite du changement. De plus, tous les membres de l'équipe doivent être capables de présenter l'outil aux patients, non seulement pour les rassurer mais aussi pour les surprendre positivement. Il est important de comprendre que l'introduction de nouvelles technologies nécessite un certain temps d'adaptation pour le patient mais aussi pour l'équipe, avant qu'elles ne fassent partie intégrante du quotidien du cabinet.

En résumé, les nouvelles technologies ont considérablement amélioré le domaine dentaire au cours des dernières années, offrant de nouvelles possibilités pour diagnostiquer et traiter les problèmes dentaires, ainsi que pour améliorer l'expérience des patients. On peut s'attendre à ce que cette tendance se poursuive à l'avenir. Mon conseil serait le suivant : réfléchissez bien en amont à vos besoins en nouvelles technologies. L'objectif n'est pas de s'équiper car c'est à la mode ! Formez également votre équipe à l'introduction de ces nouvelles technologies. Enfin, prenez conscience que les nouvelles technologies bouleversent votre organisation et que vous devrez donc mettre en œuvre de profonds changements dans votre structure. Notez que la technologie, aussi innovante soit-elle, ne remplacera jamais l'humain !

Vous souhaitez NUMÉRISER votre flux de travail ?

Ne cherchez
pas plus loin



Découvrez
LE NOUVEAU
scanner
**Dexis IS
3800**

Une équipe digitale à votre service
Contactez notre service client au +32 467.41.70
ou votre délégué Nobel Biocare



nobelbiocare.com

FORMATION CONTINUE COURS

36	Peer-Review	3 juin
37	9 ^{ème} Congrès	12-13-14/Oct
45	Concours vidéo	
46	Radioprotection	25 nov
47	Inlays - Onlays - Composites postérieurs	10 juin
48	Communiquer à l'aide de la photo numérique	15 juin
49	Sutures	24 juin
50	Study-clubs	

PEER-REVIEW

Samedi 03 juin 2023
de 9h00 à 12h15



Blue Point Bruxelles
Bd A. Reyers 80
1030 Bruxelles

**S BENOLIEL - J-C CAMBRESIER
P DELMELLE - A METO
M NACAR - B SCALESSE
A TIELEMAN**

Formation continue 3hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

9^{ème} **CONGRÈS**
SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

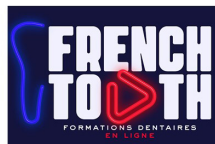


**OSONS LE
CHANGEMENT**

DU **12** AU **14 OCT.** 2023

<https://congressmd.be>

ILS NOUS SOUTIENNENT



OSONS LE CHANGEMENT

BIENVENUE AU 9^{ÈME} CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

Notre Commission Scientifique a mis tout en œuvre pour vous concocter un programme riche et varié, couvrant l'ensemble des nombreuses disciplines de la Profession et mettant l'accent sur les aspects pratiques, directement applicables au cabinet.

Nous avons la chance de compter parmi nos conférenciers la Professeure Amélie Mainjot, le Professeur Jean-François Lasserre, le Docteur Matthias Kern ou encore le Docteur Stéphane Simon, mais nous allons également vous faire découvrir de nouveaux talents qui gagnent à être connus.

Comme à l'accoutumée notre congrès se déroulera dans une ambiance conviviale et chaleureuse en un lieu, le Dolce La Hulpe, que vous appréciez particulièrement.

Venez découvrir le programme en feuilletant les pages qui suivent.

Nous espérons pouvoir vous compter parmi nous pour ce bel événement que vous êtes nombreux à attendre avec impatience.

BONNE DÉCOUVERTE !

Le Comité.

Programme
Scientifique
page 40

9^{ème} Congrès
Accréditation
page 44

Votre
inscription
page 42

Concours
Vidéo
page 45





PROGRAMME SCIENTIFIQUE

JEUDI 12 OCTOBRE

SALLE CANOPÉE

09:00-10:30

IMPLANTOLOGIE

L'implant en zircone plus proche de la racine naturelle



GIANCARLO BIANCA



PHILIPPE DUCHATELARD

11:00-12:30

IMPLANTOLOGIE

Le flux numérique en dentisterie implantaire



DAVID NORRE

14:00-15:30

PROTHÈSE FIXE

ORTHODONTIE

L'apport de l'orthodontie dans le traitement des usures/abrasions dentaires sévères



AMÉLIE MAINJOT



ANNICK BRUWIER

16:00-17:30

OCCLUSION

La révolution 4D



THOMAS MOUREAU



SAMY RAHMANI

SALLE BAOBAB

09:00-10:30

ENDODONTIE

Faut-il et peut-on préserver la pulpe à tout prix ?



STÉPHANE SIMON

11:00-12:30

ENDODONTIE

Demystify Root Resorption



SHANON PATEL

14:00-15:30

DENTISTERIE OPÉRATOIRE

Le dentiste, acteur médical majeur de la préparation et de l'accompagnement du sportif



VINCENT BLASCO-BAQUE

16:00-17:30

DENTISTERIE OPÉRATOIRE

Esthétique du sourire : une approche UltraConservatrice du secteur antérieur



OLIVIER LEROUX



CHLOÉ PLASSART

SALLE COCOBOLO

09:00-10:30

PRÉVENTION

La carie, toujours à côté de la plaque ?



JULIAN LEPRINCE



MATHIEU GILLI

11:00-12:30

PARODONTOLOGIE

Approche moderne des thérapeutiques non chirurgicales en parodontologie



MATTHIAS RZEZNIK

14:00-15:30

ENDODONTIE

Les concepts actuels en microchirurgie endodontique



JEAN-PIERRE SIQUET

16:00-17:30

PARODONTOLOGIE

Nutrition et santé parodontale : ça commence dans l'assiette !



SÉLÈNA TOMA

TRAVAUX PRATIQUES

09:00-12:30

MPREINTES OPTIQUES

IMPRESSION 3D

L'empreinte optique et sa place dans le flux numérique



EDOUARD LANOISELEE

14:00-17:30

IMPLANTOLOGIE

Planification implantaire



MARC LAMY

14:00-17:30

CHIRURGIE **COMPLET**

Petite chirurgie muco-gingivale



GEOFFREY LECLoux

VENDREDI 13 OCTOBRE

SALLE CANOPÉE

09:00-12:30

DENTISTERIE OPÉRATOIRE
 PROTHÈSE FIXE

Composites vs onlays
 postérieurs : à la recherche de la
 longévité



ANNE LONGUET-TUET



DAVID GERDOLLE

14:00-15:30

DENTISTERIE OPÉRATOIRE
 PROTHÈSE FIXE

The Science of Adhesive
 Cementation or Bonding
 Capacity of Luting Agents to
 Alloys and Ceramics in Adhesive
 Prosthodontics



MATTHIAS KERN

16:00-17:30

PROTHÈSE FIXE

Minimally invasive anterior
 and posterior single tooth
 replacement with bonded
 zirconia restorations



MATTHIAS KERN

SALLE BAOBAB

09:00-10:30

PARODONTOLOGIE

Non Surgical Therapy of
 Peri-implantitis, do we need
 surgery?



ANTONIO LINARES

11:00-12:30

PARODONTOLOGIE

Prévention des récurrences en
 maintenance parodontale



MATTHIAS RZEZNIK

14:00-15:30

ORTHODONTIE

L'orthopédie fonctionnelle
 des maxillaires : interception
 précoce avant traitement
 multiattaches ou thérapeutique
 complète indispensable ?



PHILIPPE ROL

16:00-17:30

ORTHODONTIE

Les aligneurs 25 ans après, où en
 sommes-nous ?



PATRICE BERGEYRON

SALLE COCOBOLO

09:00-12:30

ASSISTANT.E.S

Gestion des situations au
 cabinet avec les patients
 difficiles



CORINNE SALOMON

14:00-17:30

ASSISTANT.E.S

Exercer de manière épanouie et
 en toute sérénité



FATIMA AZHDIMED

TRAVAUX PRATIQUES

09:00-12:30

ESTHÉTIQUE **COMPLET**

PARTIE 1

Protocole de réalisation de
 facettes en céramique



JEAN-FRANÇOIS LASSERRE

09:00-12:30 ou 14:00-17:30

PRÉVENTION

Nouveaux concepts de
 prophylaxie - Guided
 Biofilm Therapy



CHLOÉ MORIER

09:00-12:30 ou 14:00-17:30

OCCLUSION

Enregistrement dynamique de
 l'occlusion



THOMAS MOUREAU



SAMY RAHMANI

14:00-17:30

ESTHÉTIQUE **COMPLET**

PARTIE 2

Protocole de réalisation de
 facettes en céramique



JEAN-FRANÇOIS LASSERRE

SAMEDI 14 OCTOBRE

SALLE CANOPÉE

09:00-12:30

ESTHÉTIQUE

Enjeux esthétiques & fonctionnels de la restauration unitaire aux
 grandes réhabilitations adhésives du sourire



JEAN-FRANÇOIS LASSERRE



CONFÉRENCE DONNÉE EN ANGLAIS
 ET TRADUITE EN FRANÇAIS

INSCRIPTIONS

Que vous soyez étudiant-e, hygiéniste, dentiste, assistant-e dentaire, prothésiste, ...

Vous avez la possibilité de vous inscrire pour les 3 jours du congrès ou seulement pour une journée.

Aucune préinscription aux conférences n'est nécessaire, à part les workshops.
Vous aurez le loisir de suivre les conférences comme vous le désirez.

Une journée spécifique est dédiée aux **assistant-es dentaires**, qui ont également le loisir de suivre d'autres conférences du programme. Les **hygiénistes bucco-dentaires** peuvent assister aux conférences de leur choix.



Je m'inscris



Profitez du cadre bucolique et enchanteur du Dolce La Hulpe pour loger sur place, nous avons négocié pour vous des tarifs préférentiels.



DOLCE
HOTELS AND RESORTS®
BY WYNDHAM
LA HULPE BRUSSELS



congressmd.be

PROLONGEZ LE CONGRÈS EN PARTICIPANT AUX SOIRÉES

Conférence inaugurale - jeudi 12 octobre à 18h

Fin de la récréation : changeons rapidement l'écosystème des soins de santé !



Professeur Philippe Coucke
Docteur en Médecine
Chef du Service de Radiothérapie
Département de Physique Médicale CHU Liège

L'écosystème que nous connaissons en matière de soins de santé est à bout de souffle. Il vient de subir de véritables coups de butoir sous forme d'une crise sanitaire (COVID-19), suivi d'une crise financière (inflation) et énergétique (explosion des factures d'énergie et de matériel). A cela se rajoute la crise en matière de ressources humaines (pénurie de personnel soignant, et véritable épidémie de burnout) Le constat est là: ce système n'est pas durable, ceci d'autant plus que nous allons devoir faire face à une réelle explosion des demandes (vieillesse de la population, séquelles post-covid en ce y compris augmentation exponentielle des attentes des consommateurs dans le domaine de la santé mentale, impact de la crise climatique sur la santé des populations et de l'individu). Une seule solution s'impose, naturellement: un écosystème basé sur des données multiples (big data) dans lequel tout ce qui peut être automatisé devra impérativement l'être. Quasiment tous les secteurs industriels se sont résolument orientés vers ce type d'écosystème basé sur du big data et de l'intelligence artificielle (IA), capable de transformer un flux contenu de multiples données en informations utiles. Le secteur des soins n'y échappera pas. Ce n'est plus un défi technologique, mais culturel.

La conférence sera suivie d'un walking dinner sur réservation

Vendredi 13/10

19h00 - Barbecue

21h00 - Soirée dansante



9^{ÈME} CONGRÈS ACCRÉDITATION

Date	Titre	UA	DOM
12-10-2023	L'implant en zircone plus proche de la racine naturelle	10	6
	Le flux numérique en dentisterie implantaire	10	6
	L'apport de l'orthodontie dans le traitement des usures/abrasions dentaires sévères	10	5
	La révolution 4D	10	7
	Faut-il et peut-on préserver la pulpe à tout prix ?	10	4
	Demystify Root Resorption	10	4
	Le dentiste, acteur médical majeur de la préparation et de l'accompagnement du sportif	10	1
	Esthétique du sourire : une approche Ultraconservatrice du secteur Antérieur	10	4
	La carie, toujours à côté de la plaque ?	10	4
	Approche moderne des thérapeutiques non chirurgicales en paro	10	6
	Les concepts actuels en microchirurgie endodontique	20	4
	Nutrition et santé parodontale : ça commence dans l'assiette !	10	6
	L'empreinte optique et sa place dans le flux numérique	20	7
	Planification implantaire	20	6
Petite chirurgie mucco-gingivale	20	6	
13-10-2023	Composites VS onlays postérieurs : à la recherche de la longévité.	10	4
	Composites VS onlays postérieurs : à la recherche de la longévité.	10	7
	and Ceramics in Adhesive Prosthodontics	10	7
	Minimally invasive anterior and posterior single tooth replacement with bonded zirconia restorations	10	7
	Non Surgical Therapy of Peri-implantitis, do we need surgery?	10	6
	Prévention des récurrences en maintenance parodontale	10	6
	L'orthopédie fonctionnelle des maxillaires : Interception précoce avant traitement multiattaches ou thérapeutique complète indispensable ?	10	5
	Les aligneurs 25 ans après nous en sommes où ?	10	5
	Gestion des situations au cabinet avec les patients difficiles	20	2
	Exercer de manière épanouie et en toute sérénité	20	2
	Protocole de réalisation de facettes céramique - Partie 1 préparation	20	7
	Enregistrement dynamique de l'occlusion	20	7
	Nouveaux concepts de prophylaxie - Guided Biofilm Therapy	20	4
	Protocole de réalisation de facettes céramique - Partie 2 collage	20	7
Enregistrement dynamique de l'occlusion	20	7	
Nouveaux concepts de prophylaxie - Guided Biofilm Therapy	20	4	
14-10-2023	Enjeux esthétiques & fonctionnels de la restauration unitaire aux grandes réhabilitations adhésives du sourires.	20	7



CONCOURS VIDÉO

La Société de Médecine Dentaire organise dans le cadre du 9^{ème} Congrès un concours de vidéo cliniques.

Ces vidéos seront une opportunité pour les participants (étudiants, dentistes, hygiénistes, assistant.e.s dentaires, prothésistes) de démontrer leur pertinence scientifique associée aux innovations technologiques et digitales.

Les meilleures présentations se verront remettre un prix de 1 500 € pour la première place et de 900 € pour la deuxième place.

Toutes les vidéos soumises seront évaluées par notre Commission Scientifique. Une première présélection définira celles qui pourront participer au concours.

Vous souhaitez participer ?

Voici les règles à respecter :

- Durée maximale 5 minutes
- Format HD (1080 x 1920 pix. 16/9) fichier MP4
- Commentaires en langue française
- Accord du patient ou masquage du visage
- Autorisation de diffusion

Pour participer, rendez-vous sur la page :
<https://congressmd.be/concours> complétez le formulaire d'inscription et suivez les instructions à l'écran.



RADIOPROTECTION

**Samedi 25 novembre 2023
de 14h00 à 17h30**



Blue Point Brussels
Bvd. A Reyers 80
1030 Bruxelles

Accrédité
20 UA dom 3
Formation continue 3hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

V PIRLET

INLAYS - ONLAYS COMPOSITES POSTERIEURS

Samedi 10 juin 2023
de 9h00 à 17h30



WORKSHOP



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles (ULB)

Accréditation demandée
30 UA dom 7 - 10 UA dom 4
Formation continue 3hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

COMMUNIQUER À L'AIDE DE LA PHOTO NUMÉRIQUE

Jeudi 15 juin 2022
de 9h00 à 17h00



WORKSHOP



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles (ULB)

Accréditation
40 UA dom 0
Formation continue 6hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

R GILMAN

SUTURES

Samedi 24 juin 2022
de 9h00 à 13h00



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles (ULB)

Accréditation
20 UA dom 6
Formation continue 3hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

C VOISIN

STUDY CLUBS

Du changement au niveau des study-clubs

Les study-clubs, organisés par la Société de Médecine Dentaire, sont destinés à rassembler et former les praticiens d'une même région, dans un esprit confraternel et convivial.

Les study-clubs permettent de trouver, non loin de chez soi, des formations intéressantes.

Ces antennes locales fonctionnent avec des bénévoles. Qu'ils soient chaudement remerciés ici.

Malheureusement, ces bénévoles constatent de plus en plus souvent 2 problèmes :

1. Des praticiens s'inscrivent aux study-clubs, mais .. ne viennent pas. Et ne préviennent pas. Ce qui pose problème tant en terme de disponibilité de places, d'organisation pratique, et d'organisation du catering.
Que pensent ces praticiens de leurs patients quand il ne décommandent pas leur rendez-vous ?
Que pensent ces praticiens du gaspillage alimentaire ?
2. Quelques praticiens font « la tournée des study-club », même loin de leur région. Certains n'hésitant pas à assister 2 fois voire 3 fois à la même conférence ! Une réelle dérive.
Cette attitude empêche des praticiens « locaux » de participer à « leur » study-club régional, leur inscription étant refusée faute de place.

Cette situation et cette dérive nous obligent à prendre deux mesures :

1. Toute inscription à une soirée de study-club non honorée fera l'objet d'une facturation pour « rendez-vous manqué / non décommandé »
2. La participation gratuite aux study-clubs est limitée à 4 soirées par an (chaque antenne organisant au maximum 4 study-clubs par an). Dès le nombre de 4 atteint, les participations suivantes deviennent payantes.

BRUXELLES

Lieu : Factory Forty - Rue des Anciens Étangs 40 - 1190 Bruxelles

Accueil dès 19h45, début de la conférence à 20h15 - Petite restauration

Responsables : Véronique FRANCO - 02 375 02 63 - Fabienne SIRAULT - 02 534 45 58

10/10/2023 sujet à définir

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

BRABANT WALLON

Lieu : Le Wellington - Route du Lion 315 - 1410 Waterloo

Accueil : 19h30, début de la conférence 20h00 - Petite restauration

Responsables : Christopher FEGHALI - 0491 209 396 - Alexandre LIBERT - 0478 64 20 40

20/06/2023 : Cyber attack - A MASSON, B TELLIER

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

CHARLEROI

Lieu : Hôtel Charleroi Airport : Chaussée de Courcelles 115 6041 Gosselies - 071/ 25 00 50

Responsables : Didier BLASE - 071 35 68 02 - Sébastien JASSOGNE 071 32 05 17

Xavier Leynen - 071 51 56 49

Les conférences débutent à 20h00 précises, accueil dès 19h30 - Petite restauration

24/05/2023 : Nutrition et santé parodontale - ça commence dans l'assiette - S TOMA

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

HAINAUT OCCIDENTAL

Lieu : Centre Expo de Tournai - Rue Follet 30 - 7540 Kain

Responsables : Olivier DUMORTIER - Tél. : 056 34 65 85 - Nathalie SENGER - Tél : 056 33 73 55

e-mail : studyclubhainautoccidental@gmail.com

Accueil dès 19h30. Pas de catering. Début de la conférence à 20h00 précises.

01/06/2023 : Réhabilitation implantaire antérieur - M DESIRON

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

HUY

Lieu : Golf Club Naxhelet : Rue de Naxhelet - 4520 Wanze

Responsables : Michel MINUTE 04 338 20 03 - Renaud BRIBOSIA 085 25 45 65 - Accueil dès 19h30

Début de la conférence à 20h00 précises. Repas assis après la conférence sur inscription

16/05/2023 : Péri-implantite - M RENERS

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

MONS

Lieu : Traiteur Cardy, Place de Cuesmes 10 à 7033 Mons

Responsables : Benoît CAMBIER - 065 31 79 35 - Xavier LHOIR - 0474 21 09 47

Accueil dès 19h30, conférence à 20h précises. Cocktail dînatoire avant & après

22/06/2023 : Les différentes stratégies de traitement implantaire chez le patient édenté total.

Fixe ou amovible ? - B LESEIGNE

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

NAMUR

Lieu : Brasserie Le Félicien, Avenue d'Ecolys 2 à 5020 Namur

Responsables : Olivier FRANÇOIS - 081 46 20 33 - Annabel DOUMENG - 081 46 20 33 - Adrien BOLETTE

Les soirées débutent à 19h30, conférence à 20h15 précises.

06/06/2023 : Dormir bien : dans quelle langue l'exprimer ? - E GOFFELLI - M TILLIER

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

VERVIERS

Lieu : Restaurant "Le Brévent" Route d'Oneux, 77 B - 4800 Verviers

Responsables : Caroline HOEN 087 33 22 00 - Marie-Pierre ANGENOT

Accueil dès 20h00, conférence à 20h30 précises. Plateau de fromages avant la conférence.

15/06/2023 : Planification prothétique et chirurgie implantaire :
l'apport de la chirurgie naviguée - B HANOZIN

Inscription obligatoire sur www.dentiste.be

Autres régions : les informations vous parviendront ultérieurement

Accréditation : nous vous rappelons que pour être pris en compte pour l'accréditation, vous devez être présent dès l'heure du début annoncée et rester jusqu'à la fin de la conférence.

L'INAMI est très strict à ce sujet, soyez prévoyants.

Accréditation demandée : 10 UA - Formation continue : 1h30 par SC.

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE VIA LE SITE WWW.DENTISTE.BE

Les membres de la Société de Médecine Dentaire ont accès GRATUITEMENT aux SC. Le non-membre est le bienvenu au Study Club de sa région, moyennant le paiement d'une participation aux frais de 80 euros. Le paiement valide l'inscription.

OptiBond™

Kerr™

La référence en matière d'adhésion

Fondée sur la technologie du monomère GPDM et reposant sur une histoire de plus de 20 ans de succès cliniques, la marque **OptiBond est devenue la référence absolue** en matière d'adhésion.

Quelles que soient la procédure et la technique de mordancage utilisées, la gamme OptiBond marie robustesse, polyvalence et protection contre les microfuites à chaque étape du processus.

Tous les adhésifs OptiBond utilisent le monomère GPDM breveté qui garantit non seulement une meilleure compatibilité avec les dents et la résine, mais également une adhésion exceptionnelle.



Pour plus d'informations ou un échantillon :

jean-philippe.verstappen@envista-co.com / 0471 61 92 01

Ou scannez le code QR



INFOS PROFESSIONNELLES

- 55 Le changement dans la continuité - F BETTENS
- 56 Les 100 millions du Ministre : du nouveau ! - M DEVRIESE, A TIELEMAN
- 57 Reobel – Inspections du SPF en cours... - M DEVRIESE, A TIELEMAN
- 59 e-Santé : bien comprendre e-TAR - M DEVRIESE
- 60 Dentirisk : un nouveau contrat collectif pour les membres de la SMD ! - Curalia
- 61 Trois conseils pour bien débuter comptablement et fiscalement ! M D'AURIA



MASTERCLASS EN ORTHODONTIE ET ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE

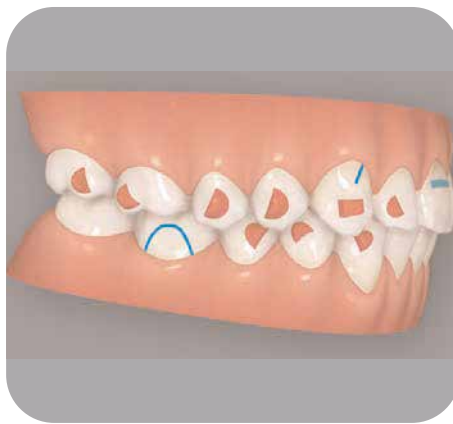
enseigné par l'orthodontiste Charles DAOU
et son équipe.

EUROPEAN ORTHODONTICS SCHOOL SRL

Cours et formation d'orthodontie pour les omnipraticiens depuis 2001

Une formation complète de 7 modules avec travaux pratiques et cliniques.

• Traitement par des gouttières (Invisalign, Smilers, etc...)



• Traitement multibague en technique d'arc droit moderne.



New en Belgique pour hygiénistes :
une nouvelle formation de spécialisation en orthodontie pour les hygiénistes dentaires.

Promotion année académique 2023-2024 : 1^{er} module : 5 et 6 octobre 2023

Contactez-nous :

cee@drdaou.eu

GSM : +32 475 781 705



Adresse des cours :

**3M Orthodontic
Hermeslaan 7
1831 Diegem**

Le changement dans la continuité

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous écrit, chères Consoeurs, chers Confrères, Mesdames et Messieurs, membres de la Société de Médecine Dentaire, en tant que nouveau Responsable de la Commission chargée des questions professionnelles.

En 2023 je suis entré dans ma 25^{ème} année de carrière. Tout en souhaitant pouvoir continuer à soigner mes patients au sein de mes deux cabinets situés l'un en Brabant wallon et l'autre dans le Hainaut, je souhaitais depuis longtemps consacrer un peu de mon temps et de mon énergie à la défense de notre profession, son attrait auprès des jeunes intéressés par le milieu médical et dentaire ainsi que le maintien de son crédit auprès de la population et de nos patients.

Accueilli très rapidement et très chaleureusement en ce début d'année par tous les membres de la Commission Professionnelle, ces derniers m'ont nommé comme nouveau responsable et porte-parole pour les représenter auprès de vous, suite au départ annoncé depuis plusieurs mois de Michel DEVRIESE.

Je tiens à lui rendre ici un hommage appuyé pour le remercier de tout ce temps qu'il a consacré au long de sa carrière, à d'une part la défense de notre Profession et ses intérêts et d'autre part, les avancées majeures dans la prise en charge par notre sécurité sociale à la fois des soins mais aussi de la - Ô combien importante - prévention bucco-dentaire.

Pour n'en citer que quelques-uns : l'examen buccal avec sa limite d'âge progressivement étendue au fil des ans, des nouveaux remboursements pour des actes de parodontologie ou de prévention dentaire, la revalorisation d'honoraires pour les soins conservateurs, les pseudocodes introduits dans la nomenclature, la création du statut d'hygiéniste bucco-dentaire, ... A chaque fois Michel DEVRIESE, et par son intermédiaire, la Société de Médecine Dentaire, était partie prenante de ces évolutions importantes.

Bien qu'à présent en retrait, il a néanmoins accepté de continuer à nous soutenir discrètement dans les prochains mois, afin d'optimiser au mieux ce passage de flambeau.

Anne WETTENDORFF, Laetitia LOUSSE, Justine JOSSART, Yvette DOSSOU, Bruno GONTHIER, ou encore nos autres mandataires qui siègent au nom de la SMD dans les différentes commissions ou conseils au sein de l'INAMI, du SPF Santé publique, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et sans oublier naturellement Aurélien TIELEMAN, notre juriste qui assurera dorénavant la gestion courante de notre Commission et du contact direct avec vous, chers membres de la Société de Médecine Dentaire, tous se joignent à moi pour vous assurer que notre détermination à vous représenter comme mandataires de la SMD restera intacte et dévouée à la défense de notre profession et de la santé buccale de nos patients.

Les élections dentaires de ce mois de mai 2023 sont le premier challenge qui nous attend !

La toujours plus importante valorisation de la prévention bucco-dentaire auprès de nos patients et de la population, l'évolution de notre nomenclature, l'augmentation de la force de travail de la profession par une meilleure répartition géographique des praticiens, l'élargissement de notre champs de compétences sont autant de défis, porteurs de grands espoirs, pour lesquels, la Société de Médecine Dentaire a, cette fois, besoin de VOUS !

En ce mois de mai 2023, faites entendre votre voix !

Votez pour la SMD !



Frédéric BETTENS
*Responsable de la Commission
chargée des questions professionnelles*

Les 100 millions du Ministre : du nouveau !

Dans notre Dent@l-infos #423 du mois de décembre, nous vous informions que 100 millions allaient être distribués sous forme de primes aux prestataires de soins totalement conventionnés (NDLR : les 100 millions, c'est pour toutes professions médicales et paramédicales confondues).

Si en décembre nous n'avions pas d'informations concrètes sur les modalités de distribution de cette prime, en ce mois d'avril, nous pouvons enfin vous en dire plus.

Pour bénéficier de cette prime, vous devez respecter les conditions suivantes :

- **Être totalement conventionné** pour 2023, et ce depuis (au plus tard) le 15 février 2023
NB : pour les jeunes diplômés : si vous recevez votre numéro INAMI en cours d'année 2023, vous bénéficierez aussi de la totalité de la prime.
- Avoir atteint **un seuil minimal d'activité en 2023** : ce critère n'est pas encore défini mais il devrait correspondre au seuil pour obtenir le statut social c'est-à-dire un seuil de 300 prestations comptabilisés par année civile.
NB : pour les jeunes diplômés : ce seuil ne vous est pas appliqué.

A l'heure actuelle, le montant exact de cette prime de convention 2023 n'est pas encore déterminé. Cependant, l'INAMI prévoit que la prime en question serait de 1.634,62 EUR par dentiste pour l'année 2023.

Quelles démarches effectuer ?

Vous ne devez effectuer aucune démarche si ce n'est de bien vérifier que vous avez enregistré votre numéro de compte bancaire sur le Portail ProSanté (anciennement MyInami) pour le versement de cette prime.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site de l'INAMI en suivant le lien ci-après :

<https://www.riziv.fgov.be/fr/nouvelles/Pages/mesure-crise-100-millions-euros-prime-dispensateurs-soins-totalement-conventionnes-2023.aspx>

Que penser de cette prime ?

Soutenir les praticiens conventionnés est important, particulièrement en cette période de forte inflation. L'initiative est donc louable.

Toutefois la voie choisie par le Ministre ne nous semble pas la plus pertinente :

- L'augmentation du montant accordé dans le cadre du Statut social aurait été plus efficace. Car rappelons que lui n'est pas taxé, contrairement à cette prime qui sera soumise aux cotisations sociales et à l'impôt.
- Le choix du Ministre de ne pas l'accorder aux conventionnés partiels nous semble une erreur, alors que les praticiens conventionnés partiels exercent eux aussi une large part de leur activité aux tarifs de l'Accord.
- L'annonce officielle survient beaucoup trop tardivement : elle aurait dû idéalement avoir eu lieu au grand plus tard début décembre. Et nous sommes mi-avril.

Les praticiens ne s'y sont pas trompés : vous avez majoritairement choisi le statut de conventionnement partiel pour bénéficier de la flexibilité que ce statut vous apporte.

L'adage ne dit-il pas : « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » ?

Un point d'attention

L'implémentation de cette prime a eu pour effet que désormais on ne peut PLUS passer de « conventionné total » au statut de « conventionné partiel » en cours d'année.

Ceci vous a été expliqué dans notre article dans le **POINT mars avril 2023, page 46**.

Michel Devriese - Aurélien Tieleman

Reprobel

Comme à chaque printemps reflleurissent les sollicitations de REPROBEL pour collecter votre contribution aux droits d'auteurs. Vous êtes plusieurs dentistes à nous avoir signalé avoir reçu un courriel de Reprobel avec vos identifiants et mots de passe pour encoder votre déclaration sur leur portail.

De quoi s'agit-il ?

Le respect des droits d'auteurs est bien entendu un droit très important pour les créateurs, diffuseurs, etc. Reprobel est bien autorisé officiellement par Arrêté royal d'agir dans cette éventuelle perception.

Mais nous comprenons que les membres de notre Profession soient courroucés de ces sollicitations diverses et récurrentes qui ne concernent en rien leur exercice quotidien.

Il faut toutefois analyser cette notion de droits d'auteurs si vous disposez d'un site internet ou si vous donnez des présentations (PowerPoint) où vous y utilisez des images d'illustration.

Dans ce cas, REPROBEL vous propose une **licence combinée**.

Mais si vous n'êtes PAS dans ce cas, et que vous ne reproduisez PAS d'œuvre protégée par droits d'auteur, vous n'êtes pas tenu à payer une quelconque redevance.

Que dit le SPF Économie ?

Si vous n'avez pas reproduit d'œuvres protégées par le droit d'auteur, vous devez en aviser Reprobel en choisissant de faire une déclaration par volume et en indiquant zéro. Le simple fait de disposer d'un appareil (photocopieuse, fax, scanner...) n'autorise pas Reprobel à vous envoyer une facture.

Source : la page 4 de la FAQ éditée par le SPF économie

https://economie.fgov.be/sites/default/files/Files/Publications/files/FAQ_Droit_d_auteur.pdf

Déclaration obligatoire - TUTO

Rentrer une déclaration est donc obligatoire. Le portail de REPROBEL ne vous facilite pas la tâche SI vous désirez déclarer que vous ne reproduisez strictement aucune œuvre.

Alors, nous avons préparé pour vous un tutoriel (vidéo) qui vous explique comment faire si vous désirez déclarer zéro copie d'œuvre protégée et donc payer zéro euro de redevance.

>>> vers le tutoriel vidéo <https://drive.google.com/file/d/1mfxHhyY39vqif4nxoPJD8Oo9-aHoxzyR/view>

Inspections du SPF Économie en cours ...

Quelques membres nous ont signalé avoir été contactés par le SPF Économie en vue d'une visite d'inspection de leur cabinet. Nous vous avons annoncé ces inspections dans notre Dent@I-Infos de décembre 2020, mais elles ont été retardées plusieurs fois en raison de la pandémie COVID.

Le moment est venu de faire le point et de vous préciser en détail sur quoi portent ces contrôles.

Vous êtes considéré en tant que dentiste comme une « entreprise ». Il repose sur vous (comme sur toute profession libérale) différentes obligations dont une **obligation d'information précontractuelle** à destination de vos patients/clients.

1. Il y a lieu de communiquer diverses informations à propos de votre activité. Cela peut tenir sur une petite affiche. Vous pouvez consulter et compléter le modèle actualisé de ce document que nous avons préparé pour vous en cliquant >> <https://www.dentiste.be/DocumentFromDatabase.aspx?id=291>
Point d'attention : il faut bien renseigner tant l'entité (numéro d'entreprise BCE) que l'unité d'établissement. Voir article « je suis une entreprise » ci-dessous.
2. Depuis le 1^{er} juillet 2022, vous le savez : vous avez l'obligation de mettre à disposition de vos patients un **moyen de paiement électronique**.

L'inspecteur peut vous demander d'informer par affiche du/des moyen(s) de paiement électronique que vous mettez à disposition des vos patients. Exemple : « paiement électronique uniquement par Bancontact, Payconiq, etc. ». Cette mention pourrait être ajoutée sur l'affichette.

3. Lors de ce contrôle, l'inspecteur vous posera peut-être des questions quant :

- a. à vos pratiques de « devis »
- b. à l'affichage de vos « tarifs ».

Mais à l'heure actuelle, les modalités pratiques à ce propos n'ont pas encore été définies par les Autorités. Malgré tout, la Loi relative aux Droits du patient prévoit que vous devez informer vos patients des « répercussions financières de vos traitements ». Lors de plans de traitement d'importance, nous ne pouvons que vous conseiller d'informer clairement vos patients de vos propositions de plan de traitement et de les accompagner d'une **estimation** de vos honoraires (NB : n'utilisez pas le terme « devis », qui a une connotation trop commerciale, ce qui peut avoir des répercussions fâcheuses si une révision en cours de traitement doit être appliquée).

Enfin, rassurez-vous : l'inspecteur du SPF Économie prendra rendez-vous avant sa visite. Ces inspections ont davantage un caractère préventif que répressif. Mais ne reportez pas votre mise en conformité. Et remplissez ces obligations dès aujourd'hui ! Un dernier mot : l'inspection porte en premier sur le dentiste individuel, et non pas sur le « cabinet ». Ainsi, c'est un dentiste collaborateur qui peut est contrôlé en premier, avant que ce ne soit le « cabinet ».

En savoir plus ? Relisez :

- Le Dent@l-Infos #347 du 28 décembre 2020. <https://www.dentiste.be/DisplayPage.aspx?pid=1872>
- Le POINT 282 de septembre/octobre 2020 aux pages 55 à 58. <https://fr.calameo.com/read/004917899599ff9aeb9c5>
- La brochure d'informations actualisée « Guidelines » <https://economie.fgov.be/sites/default/files/Files/Entreprises/Guidelines-professions-liberales.pdf> (professions libérales) éditée par le SPF Économie.
- Le modèle d'affiche. <https://www.dentiste.be/DocumentFromDatabase.aspx?id=291>

Je suis une entreprise

Que vous exerciez en **personne physique** ou sous forme de **société**, vous possédez un « numéro BCE » (Banque Carrefour des Entreprises) pour votre « **entité enregistrée** ».

La structure du numéro de cette entité se présente sous la forme **Zxxx.xxx.xxx**, le premier chiffre étant 0 ou 1. Ce que beaucoup de dentistes ignorent, c'est qu'attaché à ce numéro d'**entité**, il y a lieu de déclarer la/les « **unité(s) d'établissement** ».

*Par **unité d'établissement** on entend tout lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une **activité** de l'entreprise (...) (art. 1.2, 16° Livre I du Code de droit économique).*

Ainsi, si vous êtes dentiste collaborateur dans 2 cabinets, vous devez déclarer ces 2 cabinets sous forme d' « unités d'établissement » attachées à votre numéro d'entreprise.

La structure du numéro de ces **unités d'établissement** se présente sous la forme **Zxxx.xxx.xxx**, où le premier chiffre est compris entre 2 et 8.

A Faire vous-même ?

Si vous exercez en « personne physique », et pour éviter des frais, vous pouvez très facilement encoder vous-même ces données (et les modifier) via le portail <https://myentreprise.be/>. Si vous exercez sous forme de société, ET selon la nature de la modification à effectuer, vous devrez demander à un guichet d'entreprise (ou via votre comptable) d'effectuer cette démarche pour vous.

Quelques recommandations :

- Encoder votre/vos nouvelle(s) adresses d'unité(s) d'établissement AVANT d'en supprimer une obsolète.
- Encoder TOUS vos lieux d'exercice (sous forme d'unités d'établissements distinctes).
- Mettez la date du jour comme date de début.
- Il vous sera demandé de préciser la nature de votre activité principale. Pour les dentistes, le code NACEBEL de l'activité est : Pratique dentaire – code 86230 86.230 .

Pour vérifier les données visibles publiquement, vous pouvez visiter le site Public Search de la BCE à l'adresse suivante : <https://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html?lang=fr> .

Plus d'infos ?

<https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/banque-carrefour-des/my-entreprise>

e-SANTE : Bien comprendre e-TAR

Quelques praticiens nous ont fait part récemment de soucis de remboursement de leur patients et/ou de problèmes lors de l'usage de e-ATTEST. Certains justifiés, d'autres beaucoup moins. Et enfin quelques-uns parfaitement incompréhensibles.

Rappelons que e-ATTEST remporte un grand succès et fonctionne parfaitement bien dans la grande majorité des attestations, à la grande satisfaction des patients et de leurs praticiens.

La nomenclature dentaire est une matière complexe. Les logiciels-métiers et les outils de e-Santé peuvent aider, mais ne remplacent **PAS** une bonne connaissance de la nomenclature et ... de son bon usage.

Il nous apparaît important de vous réexpliquer quelques mécanismes de e-TAR, dans le cadre de e-ATTEST et e-FACT, pour être conscient de ses limites.

C'est aussi l'occasion de faire le point sur nos revendications pour améliorer l'outil.

FAITS

- En attestant au format papier, les praticiens se souciaient peu des remboursements obtenus par leurs patients après de leur mutuelle. Toutefois, nombre d'entre-nous informaient leurs patients du montant attendu, et ce sur base de calculs personnels ou de nos logiciels-métiers.

Lors de l'implémentation de e-ATTEST, il a été demandé si les mutuelles allaient renvoyer avec le numéro d'accusé de réception de l'attestation le montant du remboursement prévu, et qui aurait pu alors être imprimé sur le document justificatif.

La procédure de e-ATTEST se passant en « synchrone », avec un temps de réponse devant très court pour envoyer le nécessaire accusé de réception, cela se révèle impossible par l'informatique des mutuelles que de calculer en temps réel le remboursement. Les logiciels-métiers peuvent tenter -eux- de fournir l'information. Toutefois, ceux-ci ne peuvent tout savoir des éléments du trajet de soins.

Le montant du remboursement sera donc en partie une « surprise », découvert seulement lors de l'arrivée du montant sur le compte en banque du patient (avec plus ou moins de détails fournis par la mutuelle du patient via le dossier du patient sur leur site internet).
- Est-ce au praticien de s'enquérir du remboursement qu'obtiendra - et obtient ! - son patient ?

Un incident récent a attiré notre attention : la vigilance d'un patient ET de son praticien qui a prévenu la Société de Médecine Dentaire a permis de mettre à jour qu'une mutuelle se trompait dans le remboursement de ses affiliés. Celle-ci privait ses affiliés de la moitié des remboursements promérités, car appliquait incorrectement les règles du trajet de soins. Ce sont des centaines de patients qui ont été concernés. Et même aussi des dizaines de praticiens ayant facturé à cette mutuelle en tiers payant et n'ayant pas reçu le montant promérité.

Comme quoi vérifier les montants remboursés en e-ATTEST (en informant le patient) et en e-FAC (tiers payant avec l'aide son logiciel-métier) reste une pratique utile, la confiance ne pouvant être absolue vis-à-vis de toute procédure.
- Certains praticiens croient que e-TAR donne une réponse absolue si un soin peut être attesté ou non. Il ne faut pas se méprendre à propos de la fonction de e-TAR qui n'est qu'un outil complémentaire à d'autres.

MyCareNet (le service fournit par le CIN = le Collège Intermutualiste national) définit e-TAR comme suit : « *Le service de consultation des tarifs permet à un prestataire de soins de consulter auprès des OAs (NDLR = les Organismes Assureurs) le tarif à facturer pour un patient donné et des codes de nomenclature donnés afin d'établir correctement sa facture. L'OA calculera le tarif en fonction des informations fournies par le prestataire de soins et des informations dont il dispose sur le patient* ».

On parle donc bien de consulter le **tarif** à appliquer.

Il y a toutefois des informations complémentaires fournies par e-TAR qui peuvent donner des informations indicatives sur la NON-remboursabilité d'un acte que l'on compte effectuer : telles qu'une RX pano déjà enregistrée dans la période de 2 années civiles, une prothèse enregistrée dans la période de 7 années civiles, des traitements endodontiques antérieurs enregistrés pour une dent, etc.

Ne nous trompons pas : il ne s'agit pas de la consultation de l'historique patient, mais de confronter l'acte que vous envisagez d'effectuer et de facturer à une source de données qui va vous donner des indications en première intention sur le tarif à appliquer, et secondairement si une incompatibilité au remboursement est suspectée.

On parle donc bien d'un « *engagement de tarif* », et non pas d'un « *engagement de paiement* », même si nous aspirons tous à y arriver un jour.

e-TAR est bien plus destiné à une étape préalable à la facturation en tiers payant, puisque la fonction première qui est la consultation du tarif à appliquer, et en conséquence de savoir quel ticket modérateur percevoir, qui varie selon le trajet de soins suivi ou non.

A suivre : nous détaillerons dans un second article d'autres aspects importants de e-TAR, tels les codes d'erreurs.



Dentirisk : un nouveau contrat collectif pour les membres de la SMD !

Il suffit parfois de peu de choses pour devoir suspendre ou arrêter son activité professionnelle avec des conséquences catastrophiques : la sécurité sociale vous versera au maximum 1900 EUR par mois (isolé avec charge de famille) en cas d'incapacité de travail. Difficile avec cela d'assumer tous vos engagements (prêt hypothécaire, énergie, maintien du cabinet, ...). Un dentiste indépendant DOIT donc prévoir un complément de revenu pour le cas où il se retrouverait en incapacité de travail et ce quelle qu'en soit la cause : accident, maladie, burn-out, ...

Assurer ses revenus « pour le cas où ... » est fondamental pour un dentiste. C'est pour cela que la SMD propose Dentirisk, nouveau contrat d'assurance revenu garanti réservé à ses membres. Grâce au nombre de dentistes que la SMD rassemble, vous bénéficiez d'un tarif et de garanties plus avantageuses.

Quels sont les avantages de Dentirisk ?

+ Entièrement personnalisable

La situation de l'un n'est pas celle de l'autre. Il est important de pouvoir paramétrer votre contrat en fonction de vos besoins. Durée de la période de carence, indexation de la rente, degré d'incapacité de travail (totale ou partielle), souscripteur (société ou personne physique), modalité de paiement de la prime, ... autant de paramètres que Dentirisk vous permet de fixer en fonction de votre situation personnelle.

+ Possibilité d'établir le montant de la rente assurée

Dentirisk vous permet de fixer la rente assurée en fonction de votre situation, de vos besoins. Pour établir ceux-ci, un élément important est le niveau de vos frais fixes qui doivent être « pris en charge » par votre assurance revenu garanti pour que vous ne soyez pas obligé de remettre en cause des pans entiers de votre niveau de vie.

+ Etalement du paiement de la prime

Même si le tarif Dentirisk est plus intéressant que celui d'une assurance revenu garanti habituelle, la prime de cette assurance peut paraître élevée. Vous avez la possibilité de la payer en 2, 4 ou même 12 fois, sans aucun frais supplémentaire. Si vous choisissez le paiement mensuel, cela se fera via une domiciliation.

+ Prime entièrement déductible comme frais professionnel

Cela vous permet de gagner sur les deux tableaux : vous assurez vos revenus contre un imprévu et en plus, vous bénéficiez d'un avantage fiscal intéressant en réduisant votre revenu imposable.

+ Possibilité d'adapter la rente

Le niveau de vos revenus et de vos charges fixes évolue : la rente assurée par votre assurance revenu garanti doit donc être adaptée. Dentirisk permet, sous certaines conditions, d'adapter ce montant sans devoir refaire toutes les démarches médicales.

+ Couverture jusque 67 ans

L'âge de la pension légale passera à 67 ans à partir de 2030. Une incapacité permanente est la pire des situations. Que faire si l'assurance arrête de payer la rente à 65 ans alors que vous ne bénéficiez pas encore de la pension légale et de ses adaptations sociales et fiscales ...

+ Possibilité de souscrire (un contrat complémentaire) jusqu'à 60 ans

La prime d'un contrat revenu garanti est fonction de l'âge au moment de la souscription et ne varie pas s'il n'est pas modifié. Mais que faire si vos revenus augmentent ? il faudra bien adapter la rente assurée. Résilier votre ancien contrat pour en conclure un nouveau qui vous assurerait une rente plus élevée n'est pas la bonne solution : vous payeriez plus cher parce que vous avez « statistiquement vieilli ».

Dentirisk vous offre la possibilité de souscrire jusque 60 ans un autre contrat qui vous donnera une couverture complémentaire à votre ancien contrat, pour adapter votre couverture à votre situation actuelle.

+ Couvertures larges

C'est important que TOUTES les causes d'incapacité de travail soient couvertes : accident, maladie mais aussi les complications de la grossesse (en dehors du congé de maternité). Pour les maladies, il faut faire particulièrement attention aux incapacités d'origine psychologique (Burn out, dépression, ...), couvertes par Dentirisk mais exclues dans de nombreux contrats.

Vous avez des questions ? Vous voulez faire le point de votre situation personnelle ?

N'hésitez pas à fixer rendez-vous avec le conseiller Curalia de votre région via www.curalia.be. Il est là pour vous aider à vous y retrouver dans votre dossier assurances, qui n'est sans doute pas celui que vous préférez ouvrir mais qui vous aidera en cas de pépin.



**Sécurisez vos revenus!
Protégez votre famille et vous-même !**

Trois conseils pour bien débuter comptablement et fiscalement !

Il est important de planifier son année 2023 du point de vue comptable et fiscal durant cette période d'insécurité fiscale ! Nous vous prodiguons 3 conseils pour atteindre ces objectifs :

1) Etablir son planning de l'année ;

Quand une nouvelle année commence, il est toujours bon de prendre un moment avec son expert-comptable pour planifier et discuter des objectifs ainsi que de vos obligations durant l'année.

Une des premières choses à faire est de lui transmettre les derniers éléments comptables de 2022 (Factures, tickets, extraits de banque et extraits visa) afin qu'il puisse clôturer votre dossier.

Ensuite, en fonction de vos objectifs, il faudra planifier les «grosses dépenses» ou «les mécanismes d'optimisation» à mettre en place . Souvent ceux-ci sont faits en fin d'année dans la précipitation et le stress et parfois vous loupez certaines opérations par faute de temps !

La solution à ce problème est simple : «Le planifier avec son conseiller». Une fois que ce planning est fait vous pourrez même avoir une estimation de l'impôt que vous devrez mettre de côté.

Enfin, il est très important, après le premier semestre, de faire un check-up de votre situation afin de voir si tout se passe comme vous l'aviez planifié

2) Révision de la rémunération du dirigeant d'entreprise ;

En tant que dirigeant, vos besoins et votre situation personnelle changent chaque année.

Vous désirez peut-être garder le même salaire, l'augmenter ou le diminuer ? Qu'importe la situation, nous vous recommandons

chaque année, via votre expert-comptable, de revoir votre rémunération car chaque année il y a des index, des modifications législatives qui font qu'il faudra peut-être prévoir un peu plus ou un peu moins de précompte professionnel, etc.

N'hésitez pas à demander à votre conseiller une mise à jour de votre rémunération !

3) Ajustement cotisations sociales ;

En cette période d'inflation, comme vous le savez les cotisations sociales que vous allez payer en 2023 sont des cotisations provisoires qui seront régularisées sur base des revenus de l'année même, lorsque ces revenus seront communiqués par l'administration fiscale.

Ce qui veut dire que les cotisations sociales provisoires de 2023 seront basées sur les revenus de l'année 2020 et si elles ne sont pas identiques, il y aura des régularisations à la hausse ou à la baisse. Chaque année, il est important de réajuster les cotisations sociales provisoires avec le montant qui correspond à l'année ; la difficulté est de connaître à l'avance le montant des revenus,

- Pour les indépendants : Nous vous recommandons de faire une prévision, vous aurez une estimation des revenus 2023 ;
- Pour les dirigeants d'entreprise : si vous avez fait une révision de la rémunération, vous pourrez très facilement adapter les cotisations sociales ;

Vous aurez compris que les deux premières étapes sont très importantes pour l'ajustement des cotisations sociales, vous avez le choix de ne pas les faire mais nous le déconseillons fortement pour éviter les surprises ainsi que des frais supplémentaires.

Pour plus d'information, vous ne devez pas hésiter à nous contacter, nos équipes sont là pour vous accompagner !

DEG & PARTNERS
Gestion | Conseil | Action



Maurizio D'AURIA - maurizio.dauria@degandpartners.com

Expert-Comptable et Conseil fiscal - Manager chez Deg & Partners (Cabinet d'Expert-Comptable)

Professeur à l'EPHEC

Président du Conseil des Jeunes de l'Institut des Experts-Comptables

Chaque année, Co-auteur du Manuel IPP condensé de 1.200 pages d'informations fiscales disponible chez www.taxandmanagement.be

REVUE

Patricia Mathieu

Exposition « Artificialia » Stephan Balleux à la Fondation Blan à Ixelles

Boulevard Général Jacques 26,

1050 Bruxelles le vendredi et samedi de 14h à 19h

Entrée gratuite

Ce printemps 2023 voit éclore à Bruxelles la fondation Blan, créée et portée par Thomas de Wouters et qui a pour fonction de soutenir et diffuser la création artistique sous toutes ses formes. La première exposition est consacrée à l'artiste belge Stephan Balleux (1974). Celui-ci vit et travaille dans le Brabant wallon, ainsi qu'à Bruxelles en tant que professeur titulaire du cursus peinture à l'ARBA-ESA depuis 2013. De nombreuses expositions lui ont déjà été consacrées.

La Fondation Blan siège dans un hôtel de maître d'Ixelles au Boulevard Général Jacques 26 racheté par Thomas de Wouters en 2019. On y découvre un superbe escalier, des pièces aux belles cheminées au plafond haut. A découvrir absolument !

Le bâtiment abrite à présent un jardin suspendu « offert à la vue » des passants, ainsi que cette fondation d'art contemporain inaugurée ce 23 mars dernier.

Sur quatre étages, 700 m² y seront dédiés à la création artistique, partagés en salles d'expositions, ateliers d'artistes et appartements réservés aux résidences d'artistes. J'espère que les quelques photos illustrant cet article vous donneront l'envie de découvrir le lieu et la superbe exposition de Stephan Balleux. Une véritable communion entre les œuvres et cette incroyable architecture.



Exposition Michel François au Bozar « Contre nature » jusqu'au 21 juillet 2023.

Bozar rue Ravenstein 23 ,Bruxelles

Bozar célèbre les quarante ans de carrière artistique de Michel François (1956 Saint Trond). Pour l'occasion, l'artiste crée une « œuvre d'art totale » adaptée aux salles d'exposition du Palais des Beaux-Arts, dans sa ville natale de Bruxelles. Contre nature offre une large vision de son œuvre, des premiers travaux aux nouvelles créations qu'il réalise pour cette exposition. Son travail traite de thèmes d'actualité sensibles tels que la fragilité et la beauté des êtres vivants, et les forces souvent destructrices qui agissent sur eux. Le visiteur y découvre des installations, photographies, sculptures et vidéos au fil du parcours intéressant et original.





Bruxelles international film festival BRIFF

Du 27 juin au 5 juillet 2023, le festival s'emparera de notre capitale bruxelloise pour sa sixième édition.

De nombreuses personnalités du cinéma seront présentes comme lors éditions précédentes. Infos : Briff.be



IN MEMORIAM



Nous avons appris le décès inopiné, à 61 ans, de notre Consœur Chantal HOSSAY de Gembloux.

Celle-ci avait été co-responsable de notre Study-Club de Namur durant plusieurs années.

Nous gardons le souvenir d'une femme enjouée et dynamique.

Nous présentons à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances.

PETITES ANNONCES

9703 - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9733 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9731 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9730 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9733 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9733 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9733 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9672 - Belgique - Ortho qualifié cherche collaboration ds cab. orthodontie exclusive ou ds un centre hospitalier

9696 - BRUXELLES - CD de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9736 - BRUXELLES - CD de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

1882 - LA LOUVIERE - CD de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9685 - Bruxelles - CD de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9692 - BRUXELLES - CD orienté (homéo, occluso-posturo, ortho fonctionnelle, invisalign, prf, implanto céram, piezo, approche globale,...) 2 faut, cone beam, laser, assist. Ch DG 3j/sem. Possibilité reprise

9698 - Jette - Ch DG pour compl équipe, cabinet 4 box, assist, Baltes, grosse patientèle, horaire à convenir

9699 - OTTIGNIES-LOUVAIN - CD Louvain-La-Neuve de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9701 - Amay (Liège) - Ch DG pour compl équipe, cabinet 4 box, assist, Baltes, grosse patientèle, horaire à convenir

9702 - BRASMENIL - Ch DG ou DS endo et implanto 2j/sem et samedi.

9704 - Jette/Bruxelles - CD Theodor cherche pour collaborer avec un dentiste.

9705 - Bruxelles - CD de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9706 - Bruxelles - CD de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9707 - CHAUMONT-VISTOUX - CD 2 faut, hyper équipe, patientèle importante, hyper équipe, patientèle importante, hyper équipe, patientèle importante.

9712 - BRUXELLES - CD Uccle/XL/St Gilles. Ch DG ou SPE. En ordre INAMI et AFCN. Logiciel Dentadmin. Horaire à convenir

9714 - FORRIERES Marche (30 min Namur) - cab de groupe, super équipé endo-paro-stomato, 2 faut, 2 assist ch DG temps partiel cabinetparodax@dentiste.be

9715 - Bruxelles - CD de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9716 - Bruxelles - CD de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9717 - Bruxelles - CD de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9718 - Bruxelles - CD de groupe ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.



Pour votre facilité et une consultation en temps réel, les petites annonces seront désormais disponibles uniquement sur notre site Internet www.dentiste.be rubrique Annonces ou via ce QR code

AGENDA

25/05/2023 - WORKSHOP Désordres temporo-mandibulaires ?

Lieu : Maison des Dentistes
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

01/06/2023 - WORKSHOP L'Art de diriger

Lieu : Maison des Dentistes
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

03/06/2023 Peer-review

Lieu : Blue Point
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

08/06/2023 - WORKSHOP Facettes & éclaircissement

Lieu : Maison des Dentistes
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

08/06/2023 - WORKSHOP Inlays - Onlays

Lieu : Maison des Dentistes
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

15/06/2023 - WORKSHOP Photo numérique

Lieu : Maison des Dentistes
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

24/06/2023 - WORKSHOP Sutures

Lieu : Maison des Dentistes
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

12-13-14-10/2023 9^{ème} Congrès

Lieu : La Hulpe
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

25/11/2023 - COURS Radioprotection

Lieu : Blue Point Brussels
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be



Sécurisez vos revenus avec Dentirisk !

Parce que nul n'est à l'abri d'un imprévu,
Curalia et la SMD proposent Dentirisk, la solution
Revenu Garanti qui fera la différence en cas d'incapacité de travail.

Dentirisk, l'assurance réservée aux membres de la SMD pour :

- maintenir le niveau de vos revenus
- garantir le bien-être de votre famille

5 raisons de choisir Dentirisk :

- **Flexibilité :** choix et adaptation du montant assuré et de la période de carence
- **Couverture étendue :** maladies, affections mentales (ex. burn-out, dépression), complications pendant la grossesse etc.
- **Prime déductible fiscalement** (frais professionnels)
- **Revenus garantis** jusqu'à 67 ans
- **Tarif avantageux** et **paiement fractionné** sans surprime



Vous souhaitez garantir votre bien-être ?
Fixez rendez-vous avec le conseiller de votre région
pour étudier vos besoins

**Larges
couvertures
&
Tarif
avantageux**

Curalia, partenaire Assurances et Pension de la SMD




curalia
for your life